



BUDGET PRIMITIF

2012

RAPPORT DE PRESENTATION

Sommaire

	Page
Exposé introductif	1
Présentation générale des équilibres financiers	3
1 - Produits fiscaux	7
2 - Charge de la dette	9
3 - Détermination du résultat prévisionnel	11
4 - Détermination du besoin de financement	15
Présentation fonctionnelle	17
1 - Animation de la cité, culture, patrimoine historique et édifices classés, relations avec les associations, vie étudiante, enseignement supérieur	19
2 - Affaires sociales	35
3 - Environnement, développement durable	43
4 - Promotion de la ville, tourisme, politique des labels, relations internationales	61
5 - Déplacements urbains, circulation, voirie, maintenance des bâtiments communaux	69
6 - Enseignement, jeunesse, conseil municipal jeunes	81
7 - Politique des quartiers et de proximité, conseils de quartiers, services aux habitants	89
8 - Sports et loisirs	99
9 - Sécurité, protection et gestion animale, stationnement	109
10 - Economie, emploi, relations avec les entreprises	119
11 - Urbanisme, renouvellement urbain	129
12 - Requalification des espaces publics	129
13 - Prévention	145
14 - Commerce, artisanat	151
15 - Services généraux - finances, commande publique, protocole	161
Equilibre général	171
1 - Récapitulation par commission	173
2 - Autres mouvements comptables	175
3 - Equilibre général	177

EXPOSE INTRODUCTIF

Afin de faciliter la lecture du **document technique réglementaire**, établi selon les normes de l'instruction budgétaire et comptable M14 et de commenter les propositions budgétaires du nouvel exercice, la ville de Troyes a fait le choix de l'accompagner d'un **rapport de présentation détaillé** permettant à l'Assemblée de disposer d'une information complète sur les politiques qui seront mises en œuvre au cours de l'exercice et les choix budgétaires qui les accompagnent.

Après avoir abordé les **principaux équilibres financiers** permettant de déterminer le résultat prévisionnel et le besoin de financement, le document décrit ainsi **secteur fonctionnel par secteur fonctionnel** les inscriptions budgétaires proposées par les différentes commissions, Budget Principal et Budgets Annexes du Patrimoine industriel et du Stationnement compris, tant en fonctionnement qu'en investissement. Ces inscriptions sont détaillées dans les fiches argumentaires qui seront présentées par chaque Maire Adjoint pour le secteur qui les concerne et dans les tableaux de synthèse qui les accompagnent, permettant également, par souci de transparence et de cohérence, de comparer chacun des secteurs avec la situation du Budget Primitif de l'exercice précédant.

A la suite de ces éléments, le document s'achève par la **présentation de l'équilibre général** du Budget à travers celle des mouvements réels et des opérations d'ordre budgétaire, tant pour le Budget Principal que pour les Budgets Annexes.

A l'issue de cette présentation, les **crédits sont naturellement votés par nature**, conformément à la réglementation en vigueur et à la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2008.

**PRESENTATION GENERALE
DES EQUILIBRES FINANCIERS**

Sur le fonds, le Budget Primitif 2012, dont les grandes lignes ont été présentées à l'occasion du Débat d'Orientations Budgétaires intervenu lors du Conseil Municipal du 12 décembre dernier, poursuit le déroulement des actions contenues dans le Plan d'Action Municipale (P.A.M.) dont la Majorité a fait sa priorité jusque la fin du mandat, au service des habitants et du rayonnement de la Cité.

Au-delà des politiques mises en œuvre, ce budget répond aux objectifs d'équilibres financiers définis par la ville de Troyes caractérisés depuis plusieurs années par :

- la **maitrise de la fiscalité locale** que traduit pour la 13^{ème} année consécutive la reconduction des taux d'imposition, cet effort ayant été salué, comme cela a été rappelé lors du D.O.B., par une étude nationale plaçant Troyes à la 17^{ème} position d'un panel de 104 communes au palmarès des villes les moins imposées et où également le taux d'évolution observé depuis 2001 est le plus faible ;
- la mise en œuvre d'un **programme d'investissement** destiné à entretenir le patrimoine communal et à offrir à la population le niveau d'équipements qu'elle est en droit d'attendre dans une ville de la strate de Troyes ;
- le **maintien d'un autofinancement** net équivalent à celui de 2011 grâce à une meilleure adéquation des moyens accordés aux services et à un ajustement cohérent de la tarification des services aux habitants ;
- **la maitrise du recours à l'emprunt**, déterminé au plus près du besoin de financement de la Collectivité.

Ce constat fait, il est proposé, en amont de l'analyse de l'ensemble des budgets fonctionnels, d'aborder de façon précise la mise en œuvre de ces grands principes dans le Budget Primitif pour 2012, à travers la présentation de différents tableaux décrivant les principaux équilibres financiers.

A1 - PRODUITS FISCAUX

Montants exprimés en Euros

LIBELLES	PREVU BP 2011			PROJET 2012		
	BASES D'IMPOSITION	TAUX	PRODUIT	BASES ESTIMEES	TAUX	PRODUIT
1 - PRODUIT DES IMPOTS LOCAUX			26 523 270			27 158 800
- Taxe d'habitation	66 076 820	18,15%	11 992 943	67 836 679	18,15%	12 312 357
- Taxe foncière bâtie	59 508 478	24,36%	14 496 265	60 799 635	24,36%	14 810 791
- Taxe foncière non bâtie	195 198	17,45%	34 062	204 310	17,45%	35 652
2 - COMPENSATIONS DE L'ETAT			2 365 900			2 353 880
- Taxe d'habitation			1 379 500			1 403 460
- Taxe foncière bâtie			395 000			387 730
- Taxe professionnelle			591 400			562 690
3 - TOTAL GENERAL			28 889 170			29 512 680 2,2%
POUR INFORMATION	ATTENDU 2011			PROJET 2012		
			PRODUIT			PRODUIT
1 - PRODUIT DES IMPOTS LOCAUX			26 678 574			27 158 800 1,80%
2 - COMPENSATIONS DE L'ETAT			2 399 598			2 353 880 -1,91%
3 - TOTAL GENERAL			29 078 172			29 512 680 1,49%

TABLEAU A1 – PRODUITS FISCAUX

Le premier de ces tableaux (**A1**) est consacré aux produits fiscaux ou assimilés.

❶ Le produit des **impôts locaux** est estimé à **27 158 800 €** contre 26 678 574 €, montant perçu en 2011 (hors rôles supplémentaires), soit une évolution de **1,8 %**.

Conformément au Débat d'Orientations Budgétaires, les taux d'imposition sont maintenus à leur niveau de 1999. Aussi, la variation résulte uniquement d'un effet base avec :

- le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales, fixé chaque année en Loi de Finances, soit 1,018 pour 2012 (contre 1,02 en 2011), correspondant à une variation nominale de +1,8 % des bases d'imposition des taxes d'habitation et foncières ;
- la variation physique de l'assiette fiscale, (en fonction notamment du nombre de constructions nouvelles, travaux, démolitions) ;

Dans la mesure où les bases d'imposition prévisionnelles 2012 ne seront notifiées par les services de l'Etat qu'au cours du 1^{er} trimestre 2012, il n'a été tenu compte, dans l'évolution du produit fiscal, que de la variation nominale.

❷ Les **compensations d'exonérations de fiscalité directe locale versées par l'Etat** sont proposées en diminution par rapport au montant notifié en 2011, soit **2 353 880 €**. Au sein de ces compensations, certaines composantes font partie des variables d'ajustement de l'enveloppe normée des concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales, permettant ainsi d'assurer le respect de la norme d'évolution de cette enveloppe en adéquation avec l'objectif de retour à l'équilibre affiché par l'Etat.

Le total des produits fiscaux s'élève par conséquent à **29 512 680 €**, contre 29 078 172 € perçus en 2011, soit une augmentation de **1,49 %**.

A2 - CHARGE DE LA DETTE - BUDGET PRINCIPAL

Montants exprimés en Euros

LIBELLES	RAPPEL 2011 (au 01/01/11)	PROJET 2012 (au 01/01/12)	EVOLUTION
I - DETTE EN CAPITAL AU 1° JANVIER (a)	68 574 829	67 405 482	- 1,7%
DETTE EN CAPITAL AU 31 DECEMBRE (b)	67 405 482	67 105 482	- 0,4%
écart théorique fin 2012 par rapport au CA 2010 (situation au 01/01/2011)		-1 469 347	- 2,1%
pour info : écart théorique fin 2012 par rapport au CA 2005 (début politique de désendettement)		-12 554 518	- 15,8%
II - CHARGE BRUTE ANNUELLE	10 606 347	10 680 000	0,7%
1 - FRAIS FINANCIERS	2 437 000	2 580 000	5,9%
- Intérêts des emprunts	2 387 000	2 530 000	
- Intérêts des autres dettes	50 000	50 000	
2 - REMBOURSEMENT DE CAPITAUX	8 169 347	8 100 000	- 0,8%
- Etablissements de crédit	8 165 892	8 096 540	
- Autres emprunts	3 455	3 460	
III - PRODUITS EN ATTENUATION	305 906	229 370	- 25,0%
- Intérêts budgets annexes	60 000	49 380	
- Capitaux budgets annexes	245 906	179 990	
IV - CHARGE NETTE (II - III)	10 300 441	10 450 630	1,5%
(a) Dette au 01/01/2011 = au 31/12/2010 = CA 2010			
(b) Dette au 31/12/2011 = dette avec réalisation emprunts sur 2011			
<u>Pour mémoire : stock global de dette (budgets principal et annexes)</u>			
- Dette en capital au 1er janvier (a)	74 358 855	73 032 549	
- Dette en capital au 31 décembre (b)	73 032 549	72 568 670	
écart théorique fin 2012 par rapport au CA 2010 (situation au 01/01/2011)		-1 790 185	- 2,4%
pour info : écart théorique fin 2012 par rapport au CA 2005 (début politique de désendettement)		-7 091 330	- 8,9%

TABLEAU A2 – CHARGE DE LA DETTE

❶ Encours de dette du budget principal

Le besoin définitif au 31 décembre 2011 a été arrêté, conformément au niveau de réalisation du programme d'investissement, à 7 000 000 €. Ainsi, l'**encours de dette à fin 2011** ressort à **67 405 482 €**.

L'exercice 2012 correspond à la poursuite ou au lancement de projets d'envergure du P.A.M., induisant une adaptation du financement complémentaire par emprunt. Ainsi, pour 2012, le recours prévisionnel à l'emprunt est de **7 800 000 €**, permettant d'affirmer que le besoin de financement par emprunt sera maîtrisé sur les deux derniers exercices du mandat, respectant ainsi les objectifs d'endettement à fin 2014.

Pour mémoire, le flux net d'endettement sur 2011 et 2012 sera ainsi respectivement de – 1 169 347 € et – 300 000 €, soit – **1 469 347 €**. Ainsi, **depuis le 1^{er} janvier 2006, la ville de Troyes s'est désendettée**, au titre du seul Budget Principal, **de plus de 12,5 millions d'euros**, soit une diminution de l'encours de 15,8 %.

❷ Encours global de dette

L'encours global de la dette correspond au stock de dette du Budget Principal comprenant des emprunts affectés aux Budgets Annexes et des emprunts souscrits directement par le Budget Annexe du stationnement payant, sur les exercices 2006 et 2007, pour le financement du parking Cathédrale. L'encours total de dette de la Collectivité s'élève ainsi à **73 032 549 €** au 1^{er} janvier 2012, soit à fin 2012 un encours théorique de **72 568 670 €**. En comparaison de la situation au Compte Administratif 2005, sur l'ensemble des budgets, la **Collectivité s'est désendettée de 7 091 330 €**, soit **une baisse de 8,9 %**. En termes de méthode, il est cependant rappelé que les Budgets Annexes doivent par nature s'auto-équilibrer ou s'autofinancer, ce qui conduit généralement en analyse financière à retenir les données de ces Budgets identifiés à part pour ne retenir que celles du Budget Principal.

❸ Charge de la dette

La charge brute de la dette est proposée en augmentation par rapport au Budget Primitif de 2011 : **10 680 000 €** contre 10 606 347 €. Ceci s'explique principalement par la prise en compte, dans le montant prévisionnel des intérêts d'emprunts, du renchérissement du coût du crédit qui pourrait résulter de la hausse plus conséquente que prévue des taux d'intérêts liée au contexte économique actuel. Les produits en atténuation enregistrent, quant à eux, une baisse de 25 % sous l'effet de la poursuite de l'extinction de l'encours de dette des budgets annexes. De fait, la charge nette de la dette du Budget Principal ressort à **10 450 630 €**.

A3 - DETERMINATION DU RESULTAT PREVISIONNEL

(d'après les tableaux III.A1 et III.A2 du document technique du budget)

Montants exprimés en Euros

LIBELLES	RAPPEL BUDGET 2011	PROJET BUDGET 2012	EVOLUTION 2012/2011
I - RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT	80 671 210	84 016 665	4,1%
1 - RESSOURCES FISCALES	44 691 470	47 456 400	6,2%
- dont : impôts locaux	26 523 270	27 158 800	2,4%
autres impôts et taxes	18 168 200	20 297 600	11,7%
2 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	28 450 240	29 071 705	2,2%
- dont : dotations	23 894 360	24 098 330	0,9%
subventions et participations	4 555 880	4 973 375	9,2%
3 - PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	6 460 710	6 279 110	-2,8%
4 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 068 790	1 209 450	13,2%
II - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	69 319 480	72 632 585	4,8%
1 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 651 910	15 322 435	4,6%
2 - FRAIS DE PERSONNEL	43 022 970	42 276 940	-1,7%
3 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 644 600	15 033 210	29,1%
A - EXCEDENT BRUT COURANT	11 351 730	11 384 080	0,3%
III - OPERATIONS EXCEPTIONNELLES	311 200	324 300	4,2%
1 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	416 950	429 450	3,0%
dont : mouvements réels	158 950	171 450	7,86%
mouvements d'ordre	258 000	258 000	
2 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	-105 750	-105 150	-0,6%
dont : mouvements réels	-105 750	-105 150	-0,57%
B - EPARGNE DE GESTION (A+ III)	11 662 930	11 708 380	0,4%
IV - OPERATIONS FINANCIERES	-2 377 000	-2 530 370	6,5%
1 - PRODUITS FINANCIERS	60 000	49 630	-17,3%
2 - CHARGES FINANCIERES	-2 437 000	-2 580 000	5,9%
C - EPARGNE BRUTE (B+ IV)	9 285 930	9 178 010	-1,2%
V - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	-2 536 200	-2 392 470	-5,7%
D - RESULTAT PREVISIONNEL (C+V)	6 749 730	6 785 540	0,5%

TABLEAU A3 – DETERMINATION DU RESULTAT PREVISIONNEL

Le **tableau A3** qui reprend la logique de l'analyse financière des soldes intermédiaires de gestion, permet de détailler les principaux mouvements, tant en dépenses qu'en recettes, caractérisant le Budget de 2012, comparé à l'exercice précédant. Cette présentation aboutit à la détermination du **résultat prévisionnel de l'exercice**.

❶ **Les ressources de fonctionnement** sont proposées à **84 016 665 €** contre 80 671 210 € en 2011, soit en augmentation de **4,1 %**. Cette hausse s'explique pour partie par celle des produits des impôts locaux attendus, **27 158 800 €** contre 26 523 270 € en 2011, soit + 635 530 € (**+2,4%**) mais surtout par la prise en compte de l'**impact du transfert de la collecte des déchets ménagers au Grand Troyes** sur la ligne « autres impôts et taxes » qui passe ainsi de 18 168 200 € à **20 297 600 €** en 2012.

Les dotations et participations sont annoncées en hausse de **2,2%** en raison notamment de la majoration de la dotation de solidarité urbaine et de celle de subventions attendues (convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique – F.I.P.H.F.P. et participation au titre du P.N.R.Q.A.D.) compensant la diminution affichée de la dotation forfaitaire.

Les produits des services et du domaine passent de 6 460 710 € à **6 279 110 € (- 2,8%)** en raison des changements affectant le périmètre des compétences de la Ville (Transfert de la collecte des déchets au Grand Troyes et reprise en gestion directe des halles municipales).

Les autres produits de gestion sont affichés à **1 209 450 €**, soit + 140 660 €, s'expliquant par l'augmentation des recettes liées à l'occupation du patrimoine loué par la Ville.

❷ En raison de l'évolution des autres charges de gestion courante expliquée plus loin, **les charges de fonctionnement** affichent une augmentation de 4,8 %. Elles passent de 69 319 480 € à **72 632 585 €** en 2012.

Les **charges à caractère général** affichées à **15 322 435 € (+ 4,6%)** concernent notamment les dépenses de la Collectivité en matière de fluides, de carburant ou de maintenances diverses destinées au fonctionnement des services municipaux et à l'entretien du patrimoine communal. Elles intègrent l'augmentation des coûts de l'énergie ainsi que les révisions contractuelles des

engagements pris sur marchés. 1 863 500 € sont ainsi affichés pour le poste « Energie – Electricité » et 1 593 000 € au titre du chauffage urbain. Les crédits destinés aux frais de nettoyage des locaux représentent près de 850 000 €. Les taxes foncières payées par la Collectivité s'élèvent quant à elles à 285 000 €.

Les **frais de personnel**, affichent une diminution de 1,7 % passant de 43 022 970 € en 2011 à **42 276 940 €** en 2012, soit – 746 030 €. Ce chiffre s'explique par le transfert des 47 agents affectés à la collecte au Grand Troyes à compter du 1^{er} janvier 2012 pondérant les effets liés à la reprise dans les effectifs de la Ville du personnel du Groupement d'intérêt économique (G.I.E.) des Halles de l'Hôtel de Ville, de certains agents du C.M.A.S. suite notamment à l'arrêt du dispositif « Baltet » et enfin de l'adhésion à un contrat d'assurance destiné à couvrir le risque statutaire des agents municipaux. La masse salariale du personnel permanent est ainsi ramenée de 40 598 800 € en 2011 à 39 672 200 € en 2012.

Expliquant l'essentiel de la hausse des charges de fonctionnement indiquée plus haut, les **autres charges de gestion courante** s'élèvent à **15 033 210 €** contre 11 644 600 € en 2011, soit en augmentation de **29,1 %**. Cette forte évolution trouve également son explication dans les mécanismes de transfert de la collecte des déchets ménagers au Grand Troyes, la Ville reversant la totalité du produit perçu de la T.E.O.M. à l'Agglomération (affiché à 6 600 000 €), et non plus seulement la part liée au seul traitement des déchets ménagers (2 250 000 € au BP 2011). Ce chapitre intègre également la baisse de la subvention allouée au C.M.A.S., expliquée dans la fiche 2 « Affaires sociales ».

❸ Défini par la différence entre les ressources et les charges de fonctionnement, l'**excédent brut courant**, s'établit à **11 384 080 €** en 2012, soit + **0,3 %** par rapport à 2011. Après imputation des mouvements exceptionnels (**324 300 €**), l'épargne de gestion se situe à un niveau équivalent à 2011, soit **11 708 380 € (+ 0,4%)**. Compte tenu du contexte sur les marchés financiers décrit préalablement, l'incidence des charges d'intérêts augmente le montant des opérations financières de **6,5 %** et porte ainsi l'**épargne brute** à **9 178 010 €**, soit une baisse de **1,2 %** par rapport au Budget Primitif 2011.

Enfin, déduction faite des dotations aux amortissements (**2 392 470 €**), le **résultat prévisionnel de l'exercice** ressort à **6 785 540 €**, en progression de **0,5%** par rapport à 2011 (6 749 730 €).

A4 - DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT

(d'après les tableaux III.B1 du document technique du budget)

Montants exprimés en Euros

DESIGNATION	RAPPEL BUDGET 2011	PROJET BUDGET 2012	DESIGNATION	RAPPEL BUDGET 2011	PROJET BUDGET 2012
A - DEPENSES			B - RECETTES		
I - CONSTITUTION D'IMMOBILISATIONS	20 339 100	20 253 775	I - RESSOURCES PROPRES DEFINITIVES	9 339 100	11 453 775
BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES	1 423 800	2 133 285	DOTATIONS	3 050 000	3 600 000
<i>dont : immobilisations incorporelles</i>	<i>297 000</i>	<i>737 370</i>	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 789 100	5 803 775
<i>immobilisations corporelles</i>	<i>1 126 800</i>	<i>1 395 915</i>	CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 500 000	2 050 000
TRAVAUX EN COURS	18 128 100	17 088 190			
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	787 200	1 032 300	II - IMMOBILISATIONS FINANCIERES	209 500	179 990
			RECouvreMENTS DE CREANCES	209 500	179 990
II - MOUVEMENTS DE DETTES	8 259 430	8 116 000	III - MOUVEMENTS DE DETTE	10 022 000	7 816 000
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS	8 237 430	8 100 000	AUGMENTATION DES EMPRUNTS ET	10 000 000	7 800 000
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	22 000	16 000	AUTRES DETTES FINANCIERES	22 000	16 000
			DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS		
III - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	790 000	2 000 000	IV - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	790 000	2 000 000
AMENAGEMENT AVENUES CHOMEDEY VANIER	550 000	2 000 000	AMENAGEMENT AVENUES CHOMEDEY VANIER	550 000	2 000 000
PISTES CYCLABLES - QUAIS DAMPIERRE ET			PISTES CYCLABLES - QUAIS DAMPIERRE ET		
COMTES DE CHAMPAGNE	240 000		COMTES DE CHAMPAGNE	240 000	
IV - OPERATIONS D'ORDRE	10 116 000	5 940 000	V - OPERATIONS D'ORDRE	12 394 200	8 074 470
OPERATIONS PATRIMONIALES	9 858 000	5 682 000	OPERATIONS PATRIMONIALES	9 858 000	5 682 000
CHARGES TRANSFEREES	258 000	258 000	CHARGES TRANSFEREES	153 000	153 000
			AMORTISSEMENTS	2 383 200	2 239 470
A - MONTANT DES DEPENSES	39 504 530	36 309 775	B - MONTANT DES RECETTES	32 754 800	29 524 235
		-8,1%			-9,9%
			C - BESOIN DE FINANCEMENT (A - B)	6 749 730	6 785 540

TABLEAU A4 – DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT

Le résultat en fonctionnement de l'exercice dégagé précédemment permet de déterminer le besoin de financement des opérations d'investissement, qui doit être en accord avec lui, ce que retrace le **tableau A4**.

❶ Les **dépenses d'investissement**, proposées à hauteur de **36 309 775 €**, comprennent :

- les **constitutions d'immobilisations** pour **20 253 775 €**, nécessaires pour la continuité des opérations annoncées dans le Plan d'action Municipale :
 - **2 133 285 €** pour l'acquisition de biens meubles et immeubles ;
 - **17 088 190 €** pour les opérations de travaux de construction et de réhabilitation ;
 - **1 032 300 €** pour le versement de subventions d'équipement.
- les **mouvements de dette**, pour **8 116 000 €** dont 8 100 000 € au titre du remboursement de capital des emprunts.
- les **opérations pour compte de tiers** pour **2 000 000 €**, dans le cadre de deux conventions de prestations de services à venir avec le Grand Troyes.

❷ Les **recettes d'investissement**, estimées à **29 524 235 €**, sont formées pour partie des dotations et subventions d'investissement qui constituent les ressources propres définitives, pour un montant total de **11 453 775 €**.

A ces ressources propres, s'ajoutent les recouvrements de créances (**179 990 €**) provenant exclusivement des Budgets Annexes ainsi que les mouvements de dette dont le programme annuel d'emprunts nouveaux est arrêté à **7 800 000 €**. Ainsi, compte tenu des amortissements d'emprunt affichés en 2012 (8 100 000 €), le flux net s'établit à **- 300 000 €**, **la Ville continuant à se désendetter**.

Enfin, les recettes attendues du Grand Troyes dans le cadre des conventions visées ci-dessus sont inscrites pour un montant équivalent aux dépenses, soit **2 000 000 €**.

Résultat de la différence entre les dépenses et les recettes d'investissement, le **besoin de financement** s'établit à **6 785 540 €**, montant égal au résultat prévisionnel de l'exercice.

PRESENTATION FONCTIONNELLE

**1 – ANIMATION DE LA CITE, CULTURE,
PATRIMOINE HISTORIQUE ET EDIFICES CLASSES,
RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS,
VIE ETUDIANTE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

L'année 2012 marque la **volonté de la Ville d'intensifier son action pour valoriser l'attractivité de son territoire** en impliquant habitants et services municipaux, dans une dynamique volontariste d'animation de la Cité.

Pour permettre de répondre au mieux à l'accueil des usagers et des divers publics dans les équipements culturels et historiques municipaux, il apparaît nécessaire de poursuivre les efforts de réhabilitation engagés depuis le début du mandat. Conformément aux engagements pris dans la cadre de la validation du Projet Scientifique et Culturel, l'accent est mis en 2012 sur le Pôle muséal que ce soit en matière de programmation culturelle ou d'investissements.

Par ailleurs, les équipes professionnelles des établissements d'enseignement culturel et des lieux de diffusion intensifient leurs actions, en partenariat avec l'Etablissement Public Administratif La Maison du Boulanger, afin de **proposer aux Troyens des projets culturels fédérateurs, transversaux et populaires.**

L'effort de valorisation du patrimoine se retrouvera dans les moyens mobilisés au bénéfice des édifices classés, avec la problématique réelle d'une dégradation accélérée qui doit être jugulée par un programme de maintenance adaptée.

L'animation de la Cité ne peut se faire sans l'activité du tissu associatif. La Maison des Activités Schuman et la Maison des Associations Pasteur sont des exemples concrets de la volonté de la Ville de soutenir ces bénévoles qui œuvrent au quotidien pour le renforcement des liens de proximité.

**B1 - ANIMATION DE LA CITE, CULTURE, PATRIMOINE HISTORIQUE ET EDIFICES CLASSES,
RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS, VIE ETUDIANTE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2011			PROJET BUDGET 2012		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
ECOLE DES BEAUX ARTS	40 000	50 000	10 000	31 650	47 000	15 350
CONSERVATOIRE	106 600	588 000	481 400	111 000	598 000	487 000
HARMONIE MUNICIPALE	40 050	18 000	- 22 050	39 800	18 000	- 21 800
MUSEES	309 030	167 900	- 141 130	373 530	231 000	- 142 530
sous-total	495 680	823 900	328 220	555 980	894 000	338 020
PROMOTION DE LA CITE	2 411 100		- 2 411 100	2 408 870		- 2 408 870
THEATRES	102 000	40 000	- 62 000	101 170	40 000	- 61 170
ESPACE ARGENCE	32 910	131 000	98 090	32 280	130 000	97 720
sous-total	2 546 010	171 000	-2 375 010	2 542 320	170 000	- 2 372 320
MONUMENTS HISTORIQUES	43 950		- 43 950	35 400		- 35 400
RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS	20 290	32 500	12 210	32 050	52 500	20 450
VIE ETUDIANTE	171 620	23 500	- 148 120	179 770	28 300	- 151 470
TOTAUX	3 277 550	1 050 900	-2 226 650	3 345 520	1 144 800	-2 200 720
écart 2012 / 2011				67 970	93 900	25 930
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>264 500</i>		<i>- 264 500</i>	<i>259 800</i>		<i>- 259 800</i>

SECTION DE FONCTIONNEMENT

❶ Etablissements d'enseignement artistique et pôle muséal

Une enveloppe de **555 980 €** est affectée aux charges directes de fonctionnement pour répondre à l'accueil des élèves dans les établissements tels que le Conservatoire à Rayonnement Départemental Marcel Landowski avec plus de 1000 élèves ou encore l'Ecole Municipale des Beaux Arts approchant les 500 inscrits, mais également dans les quatre musées qui ont accueilli en 2011 près de 63 500 visiteurs.

Cette année encore, l'accent est mis sur le développement des activités culturelles à l'adresse de tous notamment avec la **mise en place de l'action « Orchestres en quartiers » par le Conservatoire** qui verra la création de trois orchestres, deux harmonies et un orchestre à cordes. Ce dispositif de proximité contribue à l'ouverture culturelle de l'établissement vers d'autres publics.

L'année 2012 sera également marquée par une célébration importante : les **trente ans du Musée d'Art Moderne** né de la donation faite aux Musées Nationaux en 1976 par les industriels Pierre et Denise Lévy. Afin de fêter comme il se doit cet anniversaire, le Musée d'Art Moderne proposera au public plusieurs événements : présentation des nouvelles acquisitions « Buttner » et « Monod » et une exposition phare à l'été. En effet, après les verreries de Marinot en 2010, l'art africain en 2011, le musée fait le choix de mettre en avant un autre aspect méconnu de ses collections : « *Derain, Dufy, Matisse, Picasso... la céramique des peintres* ». Grâce au prêt exceptionnel d'un remarquable ensemble, le public pourra découvrir quelque 250 pièces de céramiques décorées ou façonnées par les grands maîtres de l'Art moderne.

De plus, le musée d'Art et d'Histoire de Saint-Loup, en écho à l'exposition estivale du Musée d'Art Moderne, proposera une présentation inédite de sa collection de porcelaines nées du savoir-faire de la Manufacture nationale de Sèvres et déposée au Musée.

164 000 € ont été inscrits pour la réalisation de ces expositions et figurent dans le budget global des musées arrêté à la somme de **373 530 €** pour 2012.

En contrepartie de ces dépenses, **894 000 €** de recettes sont attendues provenant des droits d'inscription et d'entrée dans les établissements ainsi que des dotations de l'Etat et du Conseil Général en particulier au titre du soutien des activités développées par le Conservatoire. En complément, des partenariats publics et privés accompagneront la mise en place des expositions dans les musées de la Ville.

🕒 **Promotion de la Cité – Lieux de diffusion : Théâtres et espace Argence**

Afin d'assurer une cohérence et une coordination pour une offre culturelle de proximité, l'action municipale se traduit par l'attribution de subventions favorisant la diversité des programmations associatives. Ainsi, **le soutien en faveur des associations sur le territoire troyen demeure important grâce à une enveloppe maintenue** à hauteur de 1 041 260 €.

Par ailleurs, la Maison du Boulanger entrera dans sa deuxième année de fonctionnement en tant qu'Etablissement Public Administratif. La contribution financière de la Ville reste constante par rapport à 2011 et s'élève à 1 295 840 €.

L'Espace Argence participe pleinement à la promotion de la Cité avec la volonté de proposer aux organisateurs de manifestations une salle moderne et opérationnelle. Un soin tout particulier est apporté depuis de longues années à l'entretien du bâtiment et de ses équipements à travers le renouvellement de petit matériel et la maintenance des équipements scéniques.

Les dépenses de fonctionnement de l'Espace Argence en 2012 représentent **32 280 €**, hors personnel permanent et fluides notamment, financées par les recettes de locations estimées à **130 000 €**.

Le théâtre de Champagne et le théâtre de la Madeleine offrent également aux producteurs et diffuseurs de spectacles des salles équipées de matériels scéniques et scénographiques conformes à la réalisation de spectacles et de manifestations professionnels. L'évolution technologique que connaît actuellement le spectacle vivant impose de suivre attentivement et dans les moindres détails l'entretien du bâtiment et de ses équipements à travers le renouvellement de matériel essentiellement dédié à l'éclairage de scène ou encore à la maintenance des équipements scéniques et scénographiques. Par ailleurs, une enveloppe de 75 000 €

est affectée pour le recrutement de personnel intermittent du spectacle de haute technicité et disposant à ce titre de compétences particulières (cintrier, éclairagiste, sonorisation...).

③ Relations avec les associations

Le service de la vie associative est l'interface entre les services municipaux et le tissu associatif. Par ailleurs, il anime et gère la Maison des Activités Schuman et la Maison des Associations Pasteur.

Un budget de **32 050 €**, hors personnel permanent et fluides notamment, est proposé pour assurer le fonctionnement de ces missions. Des recettes d'exploitation d'un montant de **52 500 €** sont inscrites au titre de redevances d'occupation permanente ou ponctuelle des locaux.

④ Monuments Historiques

35 400 € seront consacrés à l'acquisition de fournitures et au petit entretien des édifices classés se ventilant principalement sur trois axes.

Tout d'abord, une enveloppe sera réservée pour les purges de maçonneries lors du dégel, afin de se prémunir contre les effets de ce phénomène.

En deuxième lieu, l'entretien courant des couvertures constituera en un nettoyage intensif du circuit d'évacuation des eaux pluviales de l'église de la Madeleine, cause à ce jour de plusieurs fuites. Ce n'est qu'ensuite que les tournées annuelles relèveront d'un simple entretien courant.

Enfin, suite à la notification de l'accord-cadre avec l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, certaines études indépendantes des gros projets pourront être réalisées.

🕒 Vie étudiante – enseignement supérieur

Les propositions budgétaires 2012 du service, prévoyant une inscription de **179 770 €** en dépenses, expriment clairement la volonté municipale en direction de la population étudiante, qui est de participer activement à son évolution, en œuvrant à sa meilleure intégration et son réel attachement à la Ville.

L'intensification de l'action de proximité entreprise depuis maintenant une quinzaine d'années en faveur de **plus de 9 000 étudiants**, contribue indéniablement à dynamiser la Ville en période de rentrée universitaire, que ce soit pendant le temps fort des « Clés de Troyes », ou ponctuellement, à l'occasion des diverses animations thématiques.

L'enrichissement de l'offre d'accueil et d'accompagnement proposée au quotidien à la population étudiante se poursuit en étroite collaboration avec le Grand Troyes, dans le souci partagé d'une plus grande attractivité du territoire de la Ville et de l'Agglomération.

Les crédits inscrits permettront d'assurer le fonctionnement et l'organisation des « Clés de Troyes », des diverses animations de la Maison des Étudiants et du Campus des Comtes de Champagne. Ils contribueront également à l'enrichissement des services selon le principe de guichet unique. L'inscription consacrée aux subventions pour 28 000 € connaît une légère augmentation, justifiée par un soutien accru à la Fédération des Étudiants Troyens.

Enfin, l'enveloppe "bourses et prix" sera de 101 250 € pour permettre l'**attribution, à des étudiants troyens particulièrement méritants de bourses municipales.**

La charge nette du service de la Vie Étudiante, malgré l'organisation d'une plus grande ampleur du Forum Logement, demeure stable. En effet, cette opération d'accueil, fort appréciée des parents notamment, sera reconduite en 2012, et génèrera 4 800 € de recettes supplémentaires, grâce à la location des espaces et à une subvention sollicitée auprès de la Région Champagne-Ardenne.

**C1 - ANIMATION DE LA CITE, CULTURE, PATRIMOINE HISTORIQUE ET EDIFICES CLASSES,
RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS, VIE ETUDIANTE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Montants exprimés en
Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - MUSEES	822 700	276 385	- 546 315
Acquisitions d'œuvres d'art	30 000	20 000	- 10 000
Restaurations d'œuvres d'art	105 600	66 250	- 39 350
Matériels et moyens techniques	8 000		- 8 000
Travaux de maintenance et de modernisation	143 900	20 000	- 123 900
Pôle muséal : chantier des collections - récolement	200 000	30 000	- 170 000
Pôle muséal : études de programmation des sites "Cathédrale" et "Sciences/Techniques"	335 200	140 135	- 195 065
2 - ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	39 700	5 000	- 34 700
Conservatoire - cautions instruments de musique	5 000	5 000	
Ecole des Beaux Arts - matériels et moyens techniques	1 500		- 1 500
Ecole des Beaux Arts - travaux de maintenance et de modernisation	33 200		- 33 200
3 - ETABLISSEMENTS DE DIFFUSION	2 143 000	1 104 310	- 1 038 690
Théâtres - matériels et moyens techniques	10 000		- 10 000
Théâtres - travaux de maintenance et de modernisation	46 500		- 46 500
Argence - matériels et moyens techniques	15 300		- 15 300
Argence - travaux de maintenance et de modernisation	121 200		- 121 200
Argence - aménagement Chapelle et Aile Nord	1 950 000	1 104 310	- 845 690
4 - PATRIMOINE HISTORIQUE - EDIFICES CLASSES	376 000	117 415	- 258 585
Edifices classés - restaurations d'œuvres d'art	67 000	36 415	- 30 585
Edifices classés - travaux de maintenance	150 000	81 000	- 69 000
Edifices classés - travaux d'amélioration	41 500		- 41 500
Eglise St Nicolas - restauration élévation nord (phase 1: aménagement abords et chaufferie)	117 500		- 117 500
5 - ANIMATION DE LA CITE - RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS	15 000		- 15 000
Relations avec les associations - matériels et moyens techniques	3 500		- 3 500
Relations avec les associations - travaux de maintenance et de modernisation	11 500		- 11 500
6 - VIE ETUDIANTE	6 640		- 6 640
Maison des Etudiants - matériels et moyens techniques	6 640		- 6 640
TOTAUX GENERAUX (hors études)	3 403 040	1 503 110	- 1 899 930
<i><u>Pour mémoire</u> : Etudes globalisées aux Services généraux</i>			
<i>Etudes diverses (accord-cadre relatif à la Maîtrise d'Œuvre s/travaux Monuments Historiques)</i>			
<i>Hôtel Vauluisant : étude préalable; Etude pour la restauration des orgues</i>			

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

① Musées

Concernant le programme d'investissement, l'accent sera mis sur le Pôle muséal, avec l'inscription de **335 200 €** au titre des études de programmation des sites « Cathédrale » et « Sciences/Techniques » dans le cadre de la finalisation du projet scientifique et culturel, et **200 000 €** pour le récolement des collections des musées.

Par ailleurs, **105 600 €** sont consacrés à la restauration des œuvres et une provision de **30 000 €** pour les acquisitions.

A ceux-ci s'ajoutent **143 900 €** pour l'engagement de travaux de maintenance des bâtiments et des salles d'expositions. Au sein de cette ligne, parmi les principaux investissements, 50 000 € seront consacrés à la **rénovation de l'éclairage des salles d'exposition du Musée d'Art Moderne** destinée à mieux mettre en valeur les collections permanentes. Une enveloppe de 38 000 € sera réservée à l'aménagement de racks et de films anti UV, ainsi qu'à la pose de stores. 30 000 € seront destinés à une étude concernant le renforcement de la sécurisation des œuvres du Musée d'Art Moderne.

Un crédit de **8 000 €** est par ailleurs prévu pour l'acquisition de matériels techniques.

C'est donc un total de **822 700 €** qui sera investi pour les musées de la Ville cette année.

En atténuation des ces dépenses d'investissement, **276 385 €** proviennent des partenaires institutionnels de la Commune qui apportent leurs concours financiers, notamment dans le cadre du Contrat de Projet Etat-Région 2007-2013 aidant à la modernisation de certains musées de Champagne-Ardenne.

Ainsi, une charge nette d'investissement de **546 315 €** est inscrite pour 2012.

❷ Etablissements d'enseignement artistique

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves de l'Ecole Municipale des Beaux Arts, 33 200 €, sur une enveloppe totale de **39 700 €**, seront affectés à la poursuite de la réhabilitation des locaux, avec la rénovation de l'atelier dessin au 1^{er} étage de l'établissement.

❸ Etablissements de diffusion : Théâtres et Espace Argence

Au préalable, il est rappelé que les travaux d'aménagement de la Chapelle et de l'Aile Nord du Pôle Argence ont débuté cet automne et se termineront fin 2012. Cette salle polyculturelle, dont la capacité d'accueil est de 550 personnes, a fait l'objet d'un traitement particulier permettant de bénéficier d'une acoustique de grande qualité et également d'une isolation phonique optimale. Elle sera affectée notamment à l'usage des Musiques Actuelles (associations culturelles locales) ainsi qu'au Conservatoire. Le coût de cette opération est estimé à 2 600 000 € contre 1 104 300 € de recettes attendues. La charge nette de l'opération s'établit ainsi à 1 495 700 €, soit 1 093 200 € après déduction du FCTVA. Pour 2012, un crédit **de paiement est prévu pour 1 950 000 €**. **Déduction faite de la quote-part de subventions attendues, la charge nette s'élève à 845 690 €** en 2012.

Cette opération englobe également des travaux d'amélioration du Conservatoire, à travers une réhabilitation partielle de la salle Niverd consistant en une remise en état du sol ou encore en l'installation d'une climatisation dans des salles de cours et des bureaux donnant sur les rues.

Des travaux de maintenance et de modernisation (**121 200 €**) ainsi que l'acquisition de moyens techniques (**15 300 €**) sont programmés à l'Espace Argence pour un total de 136 500 €. Les principales interventions concernent la réfection d'une partie des moquettes du premier étage pour 57 000 € et le lancement d'une étude et de travaux sur l'éclairage et la mise en lumière de la grande salle par l'adjonction de projecteurs pilotables estimée à 60 600 €.

En ce qui concerne les théâtres municipaux, le volet d'investissement comprend pour le théâtre de la Madeleine, les travaux d'aménagement de loges pour **20 000 €** et l'acquisition d'un nouveau jeu d'orgue, acquisition rendue nécessaire du fait de la

vétusté du matériel actuel et estimée à **10 000 €**. Enfin, afin de respecter la réglementation du travail, des travaux d'aménagement d'une salle de repos et de restauration pour le personnel du théâtre de Champagne sont programmés en 2012 à hauteur de **26 500 €** pour atteindre un total en faveur des théâtres à 56 500 €.

④ Monuments Historiques

Les crédits d'investissement prévus en 2012 portent sur des opérations de remise en état ou de réfection des monuments, dont l'objectif est encore cette année de gérer des situations critiques. Un crédit de **150 000 €** est retenu pour les édifices classés permettant la réfection de deux pans de murs très dégradés de l'Hôtel du Petit Louvre, la mise en sécurité des maçonneries hautes de Saint-Nicolas avec la suppression des filets pare-gravats, la remise en état du clocher de Saint-Martin, ou encore la réparation de vitraux. **81 000 €** de subventions permettront d'atténuer ces dépenses.

Concernant les objets mobiliers des édifices classés, **67 000 €** sont inscrits pour la restauration du patrimoine mobilier dont une peinture murale de Saint-Jean, la restauration de la statue de sainte Agathe de l'église Saint-Nicolas ou la pose de filtres anti-UV sur les vitraux de Saint-Rémy pour protéger les œuvres récemment restaurées. **36 415 €** de subventions devraient contribuer au financement de ces interventions.

Sont inscrites également des opérations nécessaires à la bonne conservation des bâtiments ou permettant de les valoriser pour **41 500 €**. Sont notamment prévues la remise en état du portail de Saint-Martin avec adaptation pour les Personnes à mobilité réduite, la pose de dispositifs anti-pigeons sur l'Hôtel Juvénal des Ursins, la réfection de l'emmarchement de l'autel de la chapelle d'axe de Saint-Jean et l'installation d'un éclairage de mise en valeur patrimoniale et de sécurité dans cette même église.

Un crédit de **117 500 €** est consacré à la phase 1 (aménagement des abords et de la chaufferie) des travaux de restauration de l'élévation nord de l'église Saint-Nicolas.

Enfin, il est à noter qu'une recherche de mécénat sera lancée pour la restauration de la peinture murale la chapelle du Calvaire de Saint-Nicolas.

Par ailleurs, dans le cadre du Projet scientifique et culturel des musées, deux études préliminaires seront menées au premier semestre par l'architecte du patrimoine sur les sites Saint-Loup et Vauluisant. Dans ce même contexte, un relevé du musée Saint-Loup sera effectué pour alimenter en partie le travail d'étude.

En outre, une étude préalable sera réalisée pour établir un programme pluriannuel de restauration des orgues.

⑤ Relations avec les associations

Des travaux de réparation, suite à infiltration, de la Maison des Associations Pasteur seront réalisés pour un montant de **11 500 €**.

Par ailleurs, des équipements et matériels mis à disposition des associations seront acquis pour les deux maisons d'activités associatives pour un crédit de **3 500 €**.

⑥ Vie étudiante – enseignement supérieur

L'inscription de **6 640 €** servira à la mise en lumière du Campus des Comtes de Champagne lors des grands événements étudiants, qui ponctuent l'année universitaire, et participent largement au dynamisme local.

2 – AFFAIRES SOCIALES

B2 - AFFAIRES SOCIALES

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2011			PROJET BUDGET 2012		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
ACTION SOCIALE	2 692 000		- 2 692 000	2 475 550		- 2 475 550
PETITE ENFANCE	549 030	3 448 000	2 898 970	664 250	3 510 500	2 846 250
AINES	135 750	56 000	- 79 750	124 670	60 000	- 64 670
TOTAUX	3 376 780	3 504 000	127 220	3 264 470	3 570 500	306 030
écart 2012 / 2011				-112 310	66 500	178 810
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>76 100</i>		<i>- 76 100</i>	<i>133 700</i>		<i>- 133 700</i>

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

❶ Action sociale

- **Subvention de la Ville au CMAS : 2 400 000 €**

La subvention de la Ville au CMAS pour 2012 s'établira à 2 400 000 € contre 2 600 000 € en 2011.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2012, 14 agents ont rejoint les services de la Ville dans le cadre, soit de régularisation de situations, (agents employés par le CMAS et exerçant pour le compte de la Ville), de demandes de mutation vers les services de la Ville ou de redéploiement de personnel suite à la cessation de l'activité Baltet.

Les dépenses de personnel sont affichées à 2 092 880 € dans le Budget Primitif du C.M.A.S., représentant près de 79% du budget total. Ce poste de dépenses sera diminué d'environ 170 000 €, ce montant correspondant aux charges et salaires des agents évoqués précédemment et supportés par conséquent par le budget de la Ville à compter du 1^{er} janvier 2012.

La subvention de 2 400 000 € permettra donc comme les années précédentes d'assurer les missions du C.M.A.S. qui consistent principalement à dispenser un accompagnement individualisé au profit des personnes en difficulté, l'effectif affecté au service de l'action sociale étant maintenu.

Par ailleurs, près de 213 000 € (8%) des crédits sont réservés au déploiement des aides directes au bénéfice de ces mêmes publics, mais également auprès d'associations conventionnées avec le C.M.A.S. au regard de l'objet qu'elles poursuivent envers la population troyenne, notamment dans le domaine de l'aide à domicile, du soutien aux personnes malades ou porteuses de handicap, etc.

Le budget restant (13%) est affecté aux dépenses de fonctionnement courant des services, aux dotations aux amortissements ainsi qu'aux frais financiers.

- **Autres organismes : 58 850 €**

Ce crédit correspond au montant des subventions de fonctionnement à attribuer aux associations relevant du secteur « Action Sociale » faisant l'objet d'un rapport spécifique.

- **Reversement de l'impôt spectacles : 16 700 €**

Il s'agit de la part de cet impôt qui est reversé au CMAS en application de la législation en vigueur, représentant un tiers du produit global encaissé par la Ville.

- **Petite enfance : 664 250 €**

Les Maisons Petite Enfance (M.P.E) proposent aujourd'hui 410 places d'accueil collectif et 64 places d'accueil familial. Ces équipements profitent chaque année à plus de 1 200 enfants. Prioritairement réservées aux familles troyennes, les M.P.E permettent aux parents de poursuivre leur activité professionnelle, ou d'y accéder, répondant aux besoins d'accueil ponctuel et contribuant à l'éveil et à la socialisation des jeunes enfants.

En septembre 2012, 20 places supplémentaires seront ouvertes dans le quartier des Sénardes, complétant ainsi l'opération de rénovation urbaine et l'offre d'accueil dans ce secteur.

Poste le plus important de dépense de ce secteur, la restauration livrée sera désormais assurée, à compter de janvier 2012, par le prestataire également en charge de la restauration scolaire et en Accueil Collectif de Mineurs.

Les dépenses liées à la rémunération des personnels non permanents sont en évolution et correspondent aux charges des personnels de remplacement auxquelles s'ajoutent des vacations de psychologue, le fonctionnement du service ayant été modifié et reposant désormais sur 1 ETP de psychologue permanent et le recours à des vacations en fonction des besoins.

Les recettes estimées à **3 510 500 €** sont constituées de la participation des parents, de la CAF et du Centre Hospitalier.

📍 Animations des aînés : 124 670 €

Fort du Label « Bien Vieillir, vivre ensemble » obtenu en 2010, ce secteur a conforté l'offre de loisirs en direction des Aînés tout en poursuivant l'optimisation des moyens mobilisés, permettant une légère diminution des dépenses.

Le dispositif « Loisirs Aînés Troyens » s'articule autour :

- de cinq Maison d'Aînés, lieux d'accueil, de rencontre, de partage et de convivialité,
- d'activités sportives telles que la danse, la remise en forme..., culturelles comme le théâtre ou la conversation anglaise, créatives des plaisirs sucrés aux arts plastiques et de prévention avec les ateliers mémoire, d'équilibre ou de mieux être,
- de temps forts comme la fête des Aînés, les repas de printemps, la semaine bleue ou la distribution des colis de Noël.

Les recettes inscrites pour **60 000 €** correspondent exclusivement à la participation des adhérents dont le nombre est en légère hausse.

C2 - AFFAIRES SOCIALES

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - PETITE ENFANCE	1 190 200	1 013 305	- 176 895
Matériels et mobilier	42 400	13 240	- 29 160
Travaux de maintenance et de modernisation	47 800	13 645	- 34 155
PRU - quartier du Point du Jour - extension et réhabilitation Crèche du Parc	1 000 000	919 530	- 80 470
Equipement premier de la nouvelle MPE Sénardes	100 000	66 890	- 33 110
2 - ANIMATION DES AINES	22 500		- 22 500
Travaux de maintenance et de modernisation	22 500		- 22 500
TOTAUX GENERAUX	1 212 700	1 013 305	- 199 395

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

Le programme d'investissement proposé à **1 212 700 €** pour 2012 comprend en dépenses pour :

❶ Petite Enfance

- des crédits d'acquisition de matériels et mobiliers pour divers établissements : **42 400 €**
- des crédits de travaux de maintenance et de modernisation des établissements :..... **47 800 €**
- des crédits pour l'extension et la réhabilitation de la MPE du Parc : **1 000 000 €**
- des crédits de première acquisition de matériels et mobiliers pour la nouvelle M.P.E Sénardes : **100 000 €**

La réhabilitation de la M.P.E. du Parc est la dernière opération du Programme de Rénovation Urbaine des quartiers troyens qui sera financée notamment par l'ANRU et un fonds d'investissement spécifique de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aube. Cette dernière accompagne également la Ville sur les autres investissements prévus dans le domaine de la Petite Enfance, comme l'équipement premier de la nouvelle M.P.E. Sénardes.

Le total des dépenses d'investissement pour les équipements de petite enfance s'élève à **1 190 200 €** pour un total de recettes attendues de **1 013 305 €**, soit une charge nette pour la Collectivité de **176 895 €**.

❷ Animation des Aînés

- des crédits de travaux de maintenance et de modernisation des établissements : **22 500 €**

3 – ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

Inscrit comme fil conducteur de l'action des services municipaux, et décliné dans le Plan d'Action Municipale, le Développement Durable prend en 2012 une orientation encore plus concrète à travers l'obligation faite aux collectivités locales de plus de 50 000 habitants, de présenter chaque année un rapport sur le Développement Durable, suite aux travaux du Grenelle II de l'Environnement. Ce document expose la situation de la Ville dans ce domaine par rapport à son fonctionnement quotidien, les politiques menées sur le territoire communal et les actions envisagées pour améliorer la situation.

Présenté au Conseil Municipal du 12 décembre 2011, ce premier rapport sur le Développement Durable est complètement intégré dans l'Agenda 21. Il est organisé autour des 5 objectifs : la lutte contre le changement climatique, la préservation des biodiversités, du milieu et des ressources, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations, l'épanouissement des êtres humains, les modes de production et de consommation responsables. Pour chaque objectif, la Ville fait ressortir les actions qu'elle a engagées, les points forts et les axes de développement ou encore les enjeux. Une dernière partie doit porter sur l'exemplarité de la Ville dans la gestion de son patrimoine, et de son fonctionnement interne au travers notamment des outils mis en place (P.A.M., chartes, guide interne des marchés publics...).

B3 - ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2011			PROJET BUDGET 2012		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
DEVELOPPEMENT DURABLE	61 000	52 200	- 8 800	61 360	65 200	3 840
PROPRETE	223 060		- 223 060	318 880		- 318 880
ESPACES PAYSAGERS	335 500	30 000	- 305 500	337 500	30 000	- 307 500
ENERGIE	3 214 500	80 000	- 3 134 500	3 388 000	85 000	- 3 303 000
DSP EAU POTABLE		240 000	240 000		245 000	245 000
TOTAUX	3 834 060	402 200	-3 431 860	4 105 740	425 200	-3 680 540
écart 2012 / 2011				271 680	23 000	-248 680
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>38 350</i>		<i>- 38 350</i>	<i>38 500</i>		<i>- 38 500</i>

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ce budget de fonctionnement s'élève globalement à **4 105 740 €** en dépenses et **425 200 €** en recettes.

❶ Environnement – Développement Durable :

Les dépenses s'élèvent à **61 360 €** contre 61 000 € en 2011. Elles se concentrent principalement sur la présentation de l'Agenda 21 et sur les animations au parc du site des Moulins.

- **Agenda 21 :**

Suite à la phase de concertation avec les partenaires locaux, le second semestre 2011 a été consacré à l'élaboration du plan d'action Agenda 21 et à la définition de ses grands axes avec l'ensemble des services de la Collectivité.

Parallèlement, la Mission Développement Durable a organisé des manifestations pour la sensibilisation du grand public. Ainsi, à titre d'exemple, une épreuve d'approche de la pratique du vélo a été organisée en partenariat avec la Halle aux Vélos et la Maison des Etudiants à l'occasion des Clés de Troyes.

La fin de l'année 2011 a été consacrée à l'élaboration d'un plan d'action visant à réduire les émissions de Gaz à effet de serre (GES) de la Collectivité suite à la réalisation d'un Bilan Carbone® Patrimoine et Services.

Le plan d'action issu du Bilan Carbone® sera intégré aux objectifs de l'Agenda 21. Les fiches action seront finalisées en vue de leur publication sur le site Internet de l'Agenda 21 après validation technique et municipale. Ces fiches ne seront pas figées mais évolutives.

Dans le cadre du suivi de l'Agenda 21, une réflexion conjointe avec la mission Observatoire Territorial sera menée afin de déterminer les indicateurs de suivi et d'évaluation des politiques publiques de Développement Durable.

La publication du plan d'action Agenda 21 est prévue au début du second semestre 2012, et sera accompagnée d'une vaste campagne d'information et de sensibilisation des Troyens.

Dans un souci d'amélioration de l'information, le site Internet de l'Agenda 21 sera mis à jour et dynamisé.

Enfin, dans le but d'impliquer l'ensemble des agents municipaux, le groupe des Agents Relais de l'Agenda 21 a été réuni fin 2011 pour préparer les actions à mettre en œuvre en 2012 sur les thèmes suivants : tri des déchets, déplacements domicile-travail et professionnels, consommation responsable, communication/sensibilisation interne.

Dans le cadre de la semaine du Développement Durable, une manifestation nautique sur la Seine sera organisée en collaboration avec le Grand Troyes, la Ville de La Chapelle-Saint-Luc et le Comité Départemental de Canoë-Kayak.

- **Bilan Carbone®**

Suite à la Loi Grenelle II, promulguée le 12 juillet 2010, les collectivités de plus de 50 000 habitants ont l'obligation de réaliser un Plan Climat Energie Territorial, plan visant à réduire localement leurs émissions de Gaz à effet de serre, principaux responsables des changements climatiques. Comme pour le rapport Développement Durable, les collectivités lancées dans l'élaboration d'un Agenda 21 peuvent y intégrer ce dernier dans la partie « Energie ».

Pour réaliser son Bilan, la ville de Troyes s'est assurée les compétences d'une étudiante en Master II dans le cadre d'une convention sous l'égide du coordonnateur Ecologie industrielle de l'Université de Technologie de Troyes, établissement qui possède l'accréditation de l'ADEME pour réaliser des Bilans Carbone®.

La première étape d'un plan visant à réduire les émissions de GES a été de les quantifier et d'identifier les principaux postes d'émissions et leur importance.

Les premiers résultats sont les suivants :

En 2010, la Collectivité a émis environ 9 761 tonnes équivalent carbone soit environ 154 kg tonne équivalent carbone par habitant troyen (résultats basés uniquement sur les compétences de la ville de Troyes : enseignement, approvisionnement et distribution d'eau, logements appartenant à la Ville, gestion des espaces publics, des bâtiments culturels, sportifs, sociaux et d'administration générale).

Les déplacements de personnes représentent quant à eux 55% des émissions totales de la Collectivité, soit le principal poste d'émission de GES. En deuxième vient, pour 21 %, le poste lié à l'énergie consommée par les bâtiments et certaines équipements. Les immobilisations (notamment les voiries communales) représentent 12 % des émissions de GES. Le dernier poste majeur étant identifié sur les matériaux et services entrants, c'est-à-dire les achats de fonctionnement.

En parallèle la Ville a réalisé une enquête auprès de ses agents (avec un retour de 673 réponses) sur leur mode de déplacement domicile/travail afin d'évaluer l'impact de celui-ci en terme d'émission de GES. La voiture personnelle apparaît comme le mode de déplacement le plus couramment utilisé (près de 60 %). Très peu d'agents utilisent les transports en commun et ceci malgré l'aide accordée par la Ville de Troyes aux agents utilisant ce mode de transport. Si un peu plus de 45 % des personnes ayant répondu souhaitent conserver leur mode de déplacement actuel, 10% seraient disposés à tester le covoiturage, et 9 % à se rendre au travail en vélo.

- **Site des Moulins :**

La Ville poursuit ses travaux d'aménagement sur ce site naturel de près de 14 hectares en centre ville (dont 2,6 hectares pour le parc Henry) de façon douce en privilégiant tous les aspects du Développement Durable au travers d'un programme prévu pour s'achever fin 2013. (voir section d'investissement). Conçu initialement comme un parc à vocation purement économique, ce projet intègre depuis un volet d'aménagement paysager important, eu égard à son positionnement et aux potentialités du site dans ce domaine. Un budget est ainsi consacré à sa mise en valeur dans le cadre des actions menées par le pôle Développement Durable, sous l'égide de l' élu en charge de ce secteur.

Dans ce cadre, au vu du succès rencontré en 2011, la Ville envisage de rééditer en 2012 différentes animations et d'en organiser certaines autres comme la chasse aux œufs à Pâques, la fête du pain, ou encore la fête de la soupe dans le cadre de la semaine du goût.

- **Collecte des déchets**

Comme rappelé précédemment, le service de la collecte des déchets est transféré à la Communauté d'agglomération du Grand Troyes à compter du 1^{er} janvier 2012. Les services de la Ville continueront néanmoins dans les premiers temps à accompagner l'Agglomération afin d'assurer le meilleur service à la population. Les données figurant dans le **tableau B3** ont été corrigées en conséquence, en particulier la référence au Budget 2011.

🔗 Propreté

Le budget s'établit à **318 880 €** en dépenses en 2012 pour 223 060 € en 2011, avec la continuité des interventions dans la Ville à qualité égale, et surtout avec la mise en place de nouvelles actions : création d'une brigade d'intervention rapide pour gagner en réactivité et opérations « coup de poing » visant à remettre en état certains secteurs et ainsi capter l'attention des Troyens sur les efforts déployés par la Collectivité.

Le budget du secteur propreté est principalement consacré aux prestations de nettoyage des espaces publics, et de nettoyage du centre ville. Un effort budgétaire a été fait pour 2012 notamment pour l'achat des produits anti tags. Il convient par ailleurs de noter que le service propreté reprend la gestion des prestations de désherbage du domaine public, ce qui se traduit par un transfert de 75 000 € en crédits de fonctionnement, précédemment géré par le service Régie voirie de la direction des espaces publics. Le marché actuel étant terminé au 31 décembre 2011, un nouveau marché sera mis en place.

Dans le cadre des actions mises en œuvre par Troyes Habitat, Mon Logis et la Ville dans les quartiers couverts par le Plan de Rénovation Urbaine sur les Chartreux, Sénardes et Point du Jour, ces trois partenaires ont décidé de se constituer en groupement de commandes en vue de lancer un marché public d'insertion professionnel relatif à l'entretien des espaces extérieurs ouverts au public présents sur le territoire communal troyen. (cf. section « Economie Emploi »).

③ Espaces paysagers

Le budget s'élève en 2012 à **337 500 €**. Il est notamment consacré à l'entretien des parcs et jardins, ainsi qu'aux prestations d'élagage dont le marché doit être relancé en début d'année 2012. A noter qu'une part importante du budget est consacrée à l'acquisition de végétaux, de terreaux et autres semences pour continuer à valoriser le patrimoine arbustif, floral, les prairies fleuries sur les grands espaces. Par ailleurs, les prestations liées à l'entretien du patrimoine arboré représentent une autre part importante du budget afin de l'entretenir. De même, le budget dédié à la communication est en hausse afin d'expliquer la démarche de gestion différenciée et écologique. La ville de Troyes continue ses efforts en matière de fleurissement et de gestion raisonnée de son patrimoine végétal dans un souci de maintenir un cadre de vie agréable pour les Troyens et encore plus attractifs aux touristes de passage.

Le service Espaces Paysagers connaîtra une évolution au sein de son organisation. Un agent sera spécialement dédié au renouvellement des espaces paysagers de la Ville.

En effet, un travail d'état des lieux sera réalisé pour les espaces à restaurer, et il en découlera un plan de renouvellement pour hiérarchiser ces travaux de rajeunissement du patrimoine en fonction de plusieurs critères : impact touristique, équité entre les différents quartiers,... De plus, des travaux d'embellissements seront pris en compte dans la démarche générale des opérations liées à l'espace public.

Les priorités du Service ont été revues pour porter l'effort sur l'achat des végétaux, la mise en sécurité du patrimoine arboré et la communication autour des actions municipales. Le renouvellement progressif du parc de matériels permet de diminuer les dépenses liées aux réparations de matériels par l'entreprise et aux fournitures de petits équipements.

④ Energie

En matière d'énergie, l'année 2011 a été marquée par des hausses importantes des prix des fluides (+13 % sur le prix du gaz avec des augmentations au 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre, et +2 % en août 2011 pour l'électricité) et par l'application de nouvelles taxes sur l'électricité qui ont augmenté les dépenses soit une plus-value de plus 10 %.

Ceci étant, la faible rigueur hivernale et les travaux d'investissement réalisés dans le cadre de la garantie totale par la mise en place essentiellement de chaudières à condensation ont permis de réduire fortement les consommations et de maîtriser les dépenses.

Pour l'exercice 2012, c'est donc un budget en hausse de l'ordre de 5,4 % qui est présenté. De plus, la réglementation sur les installations de chauffage dont la puissance chaudière est supérieure à 400 KW nécessite une vérification biannuelle par un organisme agréé augmentant le budget de 8 000 €.

Les investissements réalisés en 2011 permettent d'envisager la cession de nouveaux Certificats d'économie d'énergie pour une recette estimée de 7 500 € qui viennent compléter les 60 000 € de participations aux frais de chauffage de services extérieurs à la Collectivité : réseau de médiathèque du Grand Troyes, IME Chantejoie, dépenses mises à charge de SODEXO dans le cadre de la gestion de la cuisine centrale notamment.

⑤ Délégation de service public de l'eau potable

La suppression au 1^{er} janvier 2012 des tarifs dégressifs pour les gros consommateurs se traduit par une hausse de 3 % du budget.

Les recettes de la Ville attendues pour 2012 s'élèvent à **245 000 €** et correspondent à l'engagement contractuel du délégataire en matière d'occupation du domaine public et de frais de contrôle.

Au travers de la délibération en Conseil Municipal du 29 septembre 2011, la ville de Troyes a intégré les orientations de la LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques). Cette disposition permet, entre autre, de rétablir l'égalité des usagers vis-à-vis du service public

de distribution d'eau potable et impacte financièrement certains établissements de la Collectivité au même titre qu'une dizaine d'autres gros consommateurs.

Pour mémoire, la **Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)** se trouve fléchée dans la partie « *services généraux* ». Instaurée en 2009, elle s'applique à tout dispositif publicitaire - enseigne de plus de 7 m², pré-enseigne de plus de 1,5 m² et affichage publicitaire dès le premier mètre.

Les recettes pour l'année 2012 devraient être stables par rapport à 2011 et cela malgré l'évolution du prix du m² décidée par le Conseil Municipal du 25 septembre 2009, conformément à l'article L. 2333-9 du code général des collectivités territoriales et prévoyant le passage de 18 € en 2011 à 19 € en 2012.

C3 - ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - ENERGIE	102 500		- 102 500
Rénovation de chaufferies	97 500		- 97 500
Mise en conformité des chaufferies	5 000		- 5 000
2 - PROPLETE - DECHETS URBAINS	97 000		- 97 000
Propreté - Moyens techniques	6 000		- 6 000
Propreté - Grosses réparations	3 000		- 3 000
Programme exceptionnel plan de propreté	88 000		- 88 000
3 - ESPACES PAYSAGERS	571 000	72 000	- 499 000
Développement durable - acquisition composteurs			
Développement durable - cautions pour composteurs	2 000	2 000	
Espaces verts - moyens techniques	57 000		- 57 000
Espaces verts - mobilier urbain	4 000		- 4 000
Espaces verts - aménagement espaces verts et aires de jeux	70 000		- 70 000
Aménagement du site des Moulins : passerelles, création cheminement piétons et vélos, maison des Maraîchers	298 000	70 000	- 228 000
Rénovation de squares	140 000		- 140 000
4 - EAU POTABLE	40 000	13 380	- 26 620
Préservation des ressources et périmètres de captage	40 000	13 380	- 26 620
TOTAUX GENERAUX (hors études)	810 500	85 380	- 725 120
<i><u>Pour mémoire</u> : Etudes globalisées aux Services généraux</i>			
<i>Audit technique sur la ventilation des piscines</i>			
<i>Audit technique sur le chauffage du gymnase Dutreix</i>			
<i>Etudes sur le périmètre de captage et la préservation de la ressource en eau potable</i>			
<i>Assistance à Maitrise d'Ouvrage sur la DSP réseau de chaleur</i>			

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement fait apparaître un montant de dépenses de **810 500 €** hors frais d'études pour des recettes attendues de **85 380 €**.

① Energie

Parallèlement au plan de renouvellement débattu avec l'exploitant dans le cadre de la « garantie totale », la Collectivité poursuit ses investissements sur les installations directement pilotées par le service énergie.

Pour l'année 2012, c'est un programme de remplacement dont le montant est supérieur à 2011 (+22 %) qui est proposé soit un montant de **102 500 €**.

Les investissements prévus dans le cadre du programme pluriannuel sont les suivants :

- mise en conformité des chaufferies ;
- poursuite du programme de raccordement des chaufferies au réseau de fibres optiques de la Ville ;
- remplacement des équipements de chauffage du bâtiment « Société Académique » ;
- remplacement de chaudières murales dans cinq logements ;
- remplacement et mise en conformité du réseau de distribution d'eau chaude sanitaire d'établissements sportifs (COSEC 2 et COSEC Hoppenot) dans le cadre de la réglementation « Légonnelle » ;
- remplacement des équipements de chauffage et de climatisation du Bureau Info Jeunesse situé aux Halles par du matériel plus performant (climatisation réversible) ;

De plus, un audit sur la ventilation de la piscine ZINS sera réalisé afin d'entreprendre des travaux en 2013 permettant d'améliorer la qualité de l'air et de réduire fortement les consommations d'énergie (gaz et électricité).

Les travaux prévisionnels de remplacement d'équipements prévus par l'exploitant sont les suivants :

- Crèche La Fontaine : Mise en place d'une chaudière à condensation ;
- Crèche du parc : Mise en place d'une chaudière à condensation ;
- Ecole Jaurès : Changement de combustible et mise en place d'une chaudière à condensation ;
- Théâtres : Mise en place d'une régulation sur les centrales de traitement d'air.

🔍 Propreté – déchets urbains

Du fait du transfert du service de la collecte des déchets au Grand Troyes à compter du 1^{er} janvier 2012, le budget global s'établit à **97 000 €** en dépenses. Cette somme concerne l'acquisition en 2012 de deux matériels venant équiper le service propreté : un véhicule type balayeuse et un appareillage destiné au retrait des tags sur les façades.

Cet investissement doit permettre la mise en œuvre du plan propreté dans les meilleures conditions possibles.

Le déploiement de conteneurs semi-enterrés et enterrés, que ce soit dans les quartiers ANRU ou en centre ville en est à sa phase finale compte tenu du transfert de compétence au Grand Troyes.

③ Espaces paysagers

S'établissant à **273 000 €** en dépenses (hors Parc des Moulins), le budget « espaces paysagers » sera consacré en partie à la remise en état du second bi-tunnel suite à la première partie effectuée courant 2011 et à l'acquisition d'une tondeuse autoportée. Par ailleurs, la Ville continue la remise en état des jardins et parcs notamment par l'installation d'aires de jeux, le lancement d'un programme visant à la restauration du square Paul Feller, la poursuite de la requalification de l'îlot Wood et West, et la replantation de l'allée principale du complexe de Foicy.

Enfin, dans le cadre de l'aménagement d'un éco-quartier sur l'ancienne Zone d'Aménagement Différé Chomedey, acté dans le Plan d'Action Municipale, le budget relatif aux différentes études est intégré dans le crédit globalisé, fléché aux services généraux.

Concernant le **Parc des Moulins**, un budget d'investissement de **298 000 €** est consacré à ce site. Comme évoqué en section de fonctionnement, la Ville poursuit l'aménagement du site des Moulins à travers plusieurs opérations, actuellement en cours et devant se poursuivre sur l'année 2012, destinées à valoriser ce site tant sur l'aspect de son attractivité économique que sur celui du Développement Durable.

Une phase importante de l'aménagement concerne la création d'un cheminement d'environ 800 ml dont les travaux ont commencé fin 2011, pour se terminer au printemps prochain avec la pose du revêtement final. Ce cheminement serpentera à travers tout le parc et constituera un tracé alternatif à la vélo-voie de la chaussée du Vouldy dans un cadre naturel qui permettra aux visiteurs de découvrir le parc de plusieurs façons : à pied, en vélo,... avec la création de boucles à certains endroits destinés à favoriser l'apprentissage du vélo aux jeunes enfants, la course à pied....

De nouvelles passerelles seront installées également sur le parcours afin de permettre le franchissement des bras de Seine. Il est également prévu la création de « sentiers randocroquis » à destination des jeunes visiteurs ainsi que la pose de mobiliers tels que des bancs, des tables, des corbeilles ou encore des supports vélos. Enfin, des aires de stationnement devraient être matérialisées du côté des espaces des Maraichers et sur la frange rue Planson. Une mare pédagogique devrait également voir le jour. La Maison des Maraichers entamera de façon concrète sa transformation afin d'y accueillir à terme les associations en lien avec la nature.

⑤ Délégation de service public de l'eau potable

La ville de Troyes a souhaité maintenir un niveau ambitieux de renouvellement patrimonial des canalisations et des branchements d'eau potable, sans impact sur la tarification des abonnés. Concernant le renouvellement patrimonial des canalisations, la Collectivité aura procédé pendant la période 1999-2018 au renouvellement de canalisations correspondant à un taux moyen de 1,8%. Il est précisé que ce taux autorise un renouvellement des canalisations tous les 50 ans. Sur la période 1999-2018, la ville de Troyes aura renouvelé en moyenne 3 854 ml de canalisation par an.

Au titre de l'exercice 2012, le remplacement des installations les plus vétustes ou jugées trop peu performantes, se poursuit à charge de l'exploitant et de manière tout à fait transparente pour le budget de la Ville tant en terme de fonctionnement que d'investissement.

Le budget prévisionnel d'investissement de la société Véolia dans le cadre de sa délégation est prévu en 2012 à hauteur de 1 857 000 € pour le remplacement des branchements en plomb et de 450 000 € pour les canalisations. L'effort financier sera prolongé en 2013 avec un budget prévisionnel respectivement de près de 1 410 000 € et 450 000 €. Cet effort financier est notamment possible grâce au prêt à taux zéro de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, à hauteur de 50 % des dépenses relatives au remplacement des branchements en plomb, remboursable sur 15 ans.

**4 – PROMOTION DE LA VILLE,
TOURISME, POLITIQUE DES LABELS,
RELATIONS INTERNATIONALES**

L'obtention récente de trois labels prestigieux : « Ville d'Art et d'Histoire », « Registre Mémoire du Monde de l'Unesco » pour le fonds ancien de l'abbaye de Clairvaux et « Label Patrimoine Européen : Troyes, capitale de la maille aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles » ont marqué une étape importante dans l'évolution du secteur Promotion de la Ville, tourisme, politique des labels et relations internationales. Ces distinctions nationales et internationales sont venues reconnaître la volonté de la Ville pour la mise en valeur et la préservation de ses biens culturels, monuments patrimoniaux, sites naturels ou urbains et lieux de mémoire indispensables à la compréhension de l'histoire européenne. La Ville continue donc cette année encore à faire apparaître au budget pour 2012 une ligne spécifique « Politique des Labels », distincte de la ligne « Promotion de la Ville/Relations Internationales », qui permettra de poursuivre pleinement les objectifs de son action : faire connaître Troyes à l'extérieur de son territoire et renforcer la connaissance et l'attachement des Troyens à leur histoire et à leur patrimoine.

**B4 - PROMOTION DE LA VILLE, TOURISME, POLITIQUE DES LABELS,
RELATIONS INTERNATIONALES**

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2011			PROJET BUDGET 2012		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
POLITIQUE DES LABELS	348 360	2 000	- 346 360	338 690	21 000	- 317 690
PROMOTION DE LA VILLE	562 490	45 000	- 517 490	586 730	40 000	- 546 730
TOTAUX	910 850	47 000	-863 850	925 420	61 000	-864 420
écart 2012 / 2011				14 570	14 000	-570
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>62 660</i>		<i>- 62 660</i>	<i>62 660</i>		<i>- 62 660</i>

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement du secteur en 2012 représente d'une part **338 690 €** pour la politique des labels et d'autre part **586 730 €** pour la promotion de la Ville/ relations internationales, les recettes attendues étant respectivement de **21 000 €** et **40 000 €**, soit une charge nette totale de **864 420 €**. Les recettes de fonctionnement concernent essentiellement la redevance versée par les délégataires du camping municipal ainsi que les partenaires institutionnels et privés de la manifestation Ville en Lumières.

Ce budget de **fonctionnement comprend quatre axes de développement** :

- **Le soutien aux associations** dont le but est la promotion de la Ville, pour un budget de 555 000 €. Ces associations mènent des actions permettant d'accroître l'attractivité touristique de la Cité et participent pleinement au développement de l'économie locale. Leurs objectifs concernent l'accueil des visiteurs extérieurs et locaux, la collecte et la délivrance d'informations pertinentes, la mise en valeur des richesses monumentales ou naturelles, la promotion des activités et des animations et des manifestations auprès des publics.
- **La poursuite de la stratégie de labellisation** avec la candidature au Label Patrimoine Immatériel de l'Unesco et la mise en œuvre de plans d'actions pour l'ensemble des labels obtenus, estimées à 37 000 €.
- **L'organisation d'un événementiel fort** : Ville en Lumières engagé depuis 2004 avec l'ambition de la Ville de présenter chaque été une déambulation nocturne inédite. Ce projet unique en son genre associe la convivialité d'un spectacle de rue de qualité, la magie d'une mise en lumières patrimoniale soignée et l'évocation de Troyes. Cette manifestation a attiré 21 500 spectateurs en 2011 et s'inscrit dans les plans d'action de la politique des labels. Cette action est estimée à 220 000 €.
- **Les relations avec les villes jumelles et le développement des relations internationales**. La célébration en 2011 du 60^{ème} anniversaire de jumelage avec la ville de Tournai, premier jumelage de l'après-guerre, a rappelé que cet acte politique fort a posé les bases d'une nouvelle construction européenne basée sur le dialogue et les échanges entre citoyens. Les échanges avec les villes de Brescia et Kaifeng seront renforcés L'ensemble de ces actions sont estimées à 29 580 €.

C4 - PROMOTION DE LA VILLE, TOURISME, POLITIQUE DES LABELS,
RELATIONS INTERNATIONALES

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - CAMPING MUNICIPAL	76 000		- 76 000
Modernisation	76 000		- 76 000
<i><u>Pour mémoire</u></i>			
<i>Maison du tourisme</i>	1 400 000	372 520	- 1 027 480
TOTAUX GENERAUX	76 000		- 76 000

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

Le volet d'investissement comprend :

- **Les travaux d'aménagement et de modernisation du camping municipal** prendront fin pour l'ouverture du camping en avril 2012. Après la réfection des sanitaires et la mise aux normes de tout le système eau chaude/eau froide en 2011, l'agrandissement du camping (qui passera de 100 à 150 emplacements) nécessitait la reprise complète du réseau électrique, pour un coût estimé de l'opération de **76 000 €**.
- **Les travaux de la Maison du Tourisme**, inscrits pour un montant de **1 400 000 €** en dépenses et **372 520 €** en recettes, seront abordés dans le cadre de la fiche n°11 « Urbanisme – Renouvellement urbain ».

Ces deux investissements ont été intégrés dans le plan de charge municipal. Ils sont suivis et supervisés en interne par les services techniques de la Ville.

**5 – DEPLACEMENTS URBAINS,
CIRCULATION, VOIRIE, MAINTENANCE
DES BATIMENTS COMMUNAUX**

Au même titre que le Développement Durable, le secteur « **déplacements urbains circulation voirie et maintenance des bâtiments communaux** » continue à jouer la transversalité. La majeure partie des actions menées vise à favoriser les trois composantes du Développement Durable.

Les **déplacements urbains** restent une problématique essentielle de la Ville mais également des autres collectivités, et notamment du Grand Troyes en tant qu'Autorité Organisatrice des Transports avec qui Troyes poursuit son engagement dans des actions visant à favoriser les déplacements doux afin de limiter les émissions de Gaz à effet de serre. La mise en œuvre du Bilan Carbone® en est une concrétisation. Dans la même perspective, la Ville maintient ses efforts en matière de création de pistes et voies cyclables dans le cadre de la réalisation des programmes de voirie à hauteur d'environ **300 000 €**.

La **voirie** continue sa mutation. Le plan de relance de l'année 2009, puis les travaux lancés en 2010 et ceux réalisés au cours de l'année 2011 ont contribué à la transformation physique de la Ville. La voirie, parmi les éléments essentiels de la Cité, verra se poursuivre en 2012 les efforts entrepris. Les aménagements envisagés concernent essentiellement la synergie avec les grosses opérations en cours : les carrefours de l'avenue Herriot sur les rues Leheutre et Thénard, en accompagnement de l'opération ANRU des Chartreux sur Herriot, le réaménagement de certaines rues après travaux de branchements d'eau, etc.

Ces travaux continueront d'intégrer les principes du Développement Durable comme par exemple les installations en matière d'accessibilité. Les efforts en matière de suppression de produits néfastes pour l'environnement, et les techniques économes en ressources naturelles et moins polluantes seront poursuivis.

Le budget proposé pour la **maintenance des bâtiments** vise à satisfaire principalement aux obligations réglementaires en terme de sécurité, d'accessibilité et de mises aux normes. D'autres actions sont menées dans le but d'améliorer la qualité d'accueil et le confort des usagers ainsi que le suivi de l'état du patrimoine en encourageant des investissements durables répondant aux critères de construction à haute qualité environnementale pouvant à terme réduire la facture énergétique.

**B5 - DEPLACEMENTS URBAINS, CIRCULATION, VOIRIE,
MAINTENANCE DES BATIMENTS COMMUNAUX**

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2011			PROJET BUDGET 2012		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
ETUDES ET TRAVAUX BATIMENTS	450 700		- 450 700	423 300	2 400	- 420 900
REGIE BATIMENTS	157 540		- 157 540	152 000		- 152 000
REGIE ESPACES PUBLICS	536 520	401 000	- 135 520	453 400	415 400	- 38 000
CIRCULATION - SIGNALISATION	1 017 320	5 000	- 1 012 320	1 119 870	20 000	- 1 099 870
TOTAUX	2 162 080	406 000	-1 756 080	2 148 570	437 800	-1 710 770
écart 2012 / 2011				-13 510	31 800	45 310
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>						

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

❶ Le budget de fonctionnement alloué à la **maintenance des bâtiments** communaux intègre :

- **Des dépenses incompressibles** comprenant :
 - Les contrôles et vérifications périodiques réglementaires nécessitant le recours à un organisme de contrôle agréé (pour installations électriques principalement) ;
 - Achat de matériels et matériaux garantissant la réactivité et le bon fonctionnement de la régie (ateliers bâtiments) sur laquelle la Collectivité peut s'appuyer pour la réalisation de petites ou moyennes opérations tous corps d'état ;
 - Les opérations d'entretien-maintenance confiées en intégralité à l'entreprise (réparations de toiture, remise en état de locaux, entretien de couverture, petites opérations spécifiques, dépannages/réparations diverses) ;
 - Les diagnostics amiante, pour tenir compte d'un renforcement de la réglementation (décret n°2011-629 du 3 juin 2011) relative au dossier technique amiante et applicable au 1^{er} février 2012.
- **Des dépenses courantes** permettant de garantir un état de fonctionnement correct des installations :
 - Contrats de maintenance : automatismes d'ouverture, ascenseurs, alarmes incendie, anti-intrusion, groupe électrogène, paratonnerres, extincteurs, éclairage de sécurité, hottes de cuisine, branchements gaz, circuits aérauliques, etc.
- **Des dépenses occasionnelles** : dépenses obligatoires de périodicité supérieure à un an comme les visites triennales de contrôle de SSI.

Pour le secteur bâtiments, le budget global de fonctionnement s'élève à 575 300 €, répartis ainsi :

- **423 300 €** pour la maintenance et les travaux bâtiments ;
- **152 000 €** pour l'achat de matériel et matériaux permettant d'effectuer les travaux en régie. (quincaillerie, bois, peinture, appareillage électrique, aciers, serrurerie, matériaux de gros œuvre, robinetterie, plomberie, tissus).

❷ Le budget de fonctionnement des **Espaces publics** s'élève pour 2011 à **453 400 €**.

Les dépenses continuent de concerner la gestion et l'entretien de la voirie notamment. Il est rappelé ici que les prestations de désherbage ont été transférées au service propreté (75 000 €). Le budget concerne aussi la gestion des contrats du mobilier urbain, l'entretien du patrimoine de protection incendie et de fontainerie, ainsi que l'achat de divers matériaux nécessaires au fonctionnement des services (sel de déneigement, enrobés...). En matière de fontainerie, il convient de noter que les travaux engagés sur la fontaine Argence se poursuivront sur le printemps 2012.

Les recettes de la section Espaces publics (**415 400 €**) proviennent pour partie des redevances d'occupation du domaine public en particulier du SDEA, de GDF ou de France Télécom, ainsi que du mobilier urbain publicitaire et des conventions de service partagé avec le Grand Troyes.

❸ Le budget du secteur **circulation-signalisation-éclairage public**, d'un montant de **1 119 870 €**, comprend les dépenses d'énergie liées à l'éclairage public, la signalisation tricolore, les branchements divers, la contribution auprès du SDEA pour la gestion et la maintenance de l'éclairage public, la gestion des illuminations de Noël et les fournitures relatives à la signalisation tels que panneaux, peintures routières etc.

**C5 - DEPLACEMENTS URBAINS, CIRCULATION, VOIRIE,
MAINTENANCE DES BATIMENTS COMMUNAUX**

*Montants exprimés
en Euros*

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - DEPLACEMENTS URBAINS - CIRCULATION - VOIRIE	2 972 500	138 670	- 2 833 830
Programme de voirie	2 200 000	110 000	- 2 090 000
Signalisation tricolore - mise en conformité des carrefours à feux	50 000		- 50 000
Ouvrages d'art - travaux	50 000		- 50 000
Parc de défense incendie - remise à niveau du parc	12 500		- 12 500
Eclairage public	290 000	27 170	- 262 830
Installations de voirie	15 000	1 500	- 13 500
Illuminations - acquisition et maintenance	20 000		- 20 000
Mise en conformité des lampes d'éclairage public	115 000		- 115 000
Régie espaces publics - matériels et moyens techniques	10 000		- 10 000
Circulation - signalisation - matériels et moyens techniques	10 000		- 10 000
Remplacement du poste central de régulation du trafic routier	200 000		- 200 000
2 - MAINTENANCE DES BATIMENTS COMMUNAUX	217 000		- 217 000
Patrimoine - travaux de sécurité	40 000		- 40 000
Patrimoine - matériel de sécurité (extincteurs)	23 000		- 23 000
Centre Technique Municipal - poursuite des travaux de modernisation	50 000		- 50 000
Centre Technique Municipal - régie bâtiments - moyens techniques	4 000		- 4 000
Hôtel de ville - travaux de modernisation	100 000		- 100 000
3 - OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	2 000 000	2 000 000	
Aménagement avenues Chomedey et Vanier	2 000 000	2 000 000	
TOTAUX GENERAUX	5 189 500	2 138 670	- 3 050 830

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

En matière d'investissement, le budget global du secteur s'élève à **5 189 500 €**.

① Déplacements urbains - Circulation - Voirie : 2 972 500 €

- Le **programme de voirie**, provisionné à hauteur de **2 200 000 €**, permettra des aménagements faits en accompagnement de grosses opérations de renouvellement des branchements d'eau et programmes ANRU (avenue Edouard Herriot, rue Leheutre...). La réfection d'ouvrages d'art est également programmée à hauteur de **50 000 €**. Le programme de remplacement des installations de voirie se poursuit avec un budget fixé à **15 000 €** et une somme consacrée aux programmes annuels relatifs à la protection incendie (**12 500 €**), les matériels et moyens techniques (**10 000 €**), le mobilier urbain (**10 000 €**).
- En matière de **signalisation tricolore**, le budget 2012 s'élève à **50 000 €** et doit permettre la poursuite du renouvellement des contrôleurs de carrefours. Il est notamment prévu d'intervenir sur les carrefours Jean XXIII , Wood et West, Maisonneuve - Vanier – Largentier, Pompidou - Bas Trévois, Brossolette – Pompidou etc. sans que cette liste soit exhaustive.

En association avec le Grand Troyes, est prévu le **remplacement du poste central de régulation du trafic**. En effet, la mise en place de ce système date de 1987 et celui-ci est devenu obsolète, notamment en termes de prise en compte de nouvelles fonctionnalités. Ce système doit permettre la régulation de la circulation ainsi que la mise en place d'une priorité aux transports en commun sur l'ensemble de la ville et de l'agglomération. C'est un outil évolutif qui permettra à terme d'apporter différentes informations du type « panneaux à message variable », « information disponibilité de places en parking », ... La participation financière de la Ville sera de **200 000 €**.

- En matière d'**éclairage public**, un budget de **115 000 €** sur 3 ans est programmé afin de procéder de façon progressive au remplacement des lampes de type « ballons fluos » dont l'utilisation sera interdite à compter de 2015. La Collectivité poursuit également la mise en conformité du patrimoine des **illuminations**, avec un budget établi à **20 000 €** consacré à l'acquisition de matériels LED à basse consommation en énergie. L'éclairage public confié au SDEA fait apparaître un budget de **290 000 €** pour 2012 dont 33 000 € seront consacrés à l'acquisition d'horloges astronomiques permettant son allumage et son extinction au plus juste, ce qui entrainera une économie d'énergie.

Enfin, les travaux pour **l'opération d'aménagement des avenues Chomedey et Vanier**, dont la Ville assure la maîtrise d'œuvre, conformément à la convention de prestations de services à signer avec le Grand Troyes débutent début 2012. Cette opération sera **financée par le Grand Troyes**, la ville de Troyes prenant à sa charge 20 % de l'opération correspondant notamment aux dépenses d'éclairage public. La première phase de travaux sur le premier semestre 2012 va consister en l'aménagement des deux carrefours giratoires surélevés au niveau des boulevards Gambetta et Danton, ainsi que leurs abords. Le projet prévoit la mise en place de trottoirs élargis, d'espaces paysagers et arborés, ainsi que de places de stationnement. Est également prévue la création d'une piste cyclable bidirectionnelle entre les deux ronds-points. Le second semestre 2012 devrait voir la création du giratoire à l'angle des avenues Chomedey et Vanier et de l'avenue du Général Sarrail.

- ② Dans le cadre de l'**amélioration du patrimoine** bâti il est proposé un budget global de **217 000 €** consacré à :
- la continuité des travaux de sécurité et de mise en conformité portant des établissements communaux recevant du public (installations électriques et sécurité incendie) pour **40 000 €** ;
 - un crédit de **23 000 €** pour le programme annuel de renouvellement d'extincteurs et la mise à jour des plans d'intervention et d'évacuation ;
 - la poursuite des travaux de modernisation du Centre technique municipal pour **50 000 €** ;

- un crédit de **4 000 €** pour le renouvellement d'outillage des ateliers bâtiment et l'achat de matériels dont le remplacement est imputable en section d'investissement ;
- des travaux de modernisation des bâtiments de l'Hôtel de Ville pour **100 000 €**.
- Un crédit de **50 000 €** pour la poursuite des travaux divers d'amélioration des bâtiments du Centre Technique Municipal et l'extension des vestiaires du service Espaces Paysagers.

Pour le secteur bâtiment, le budget total d'investissement s'élève à **217 000 €**.

⑥ Les **opérations spécifiques d'investissement** développées par les différents secteurs de rattachement, seront par ailleurs poursuivies ou engagées parmi lesquelles peuvent être cités :

- La poursuite des études de conception sur la réhabilitation et extension de la MPE du Parc avant un lancement d'appel d'offres prévu en mars 2012 et un démarrage des travaux en juin 2012 : (maitre d'œuvre : Cabinet Philippe Gibert à Reims) ;
- La poursuite des travaux de réhabilitation de la Chapelle et de l'aile nord de l'Espace Argence (Maitre d'œuvre SCP Peiffer-Freyceon), opération placée sous mandat de maîtrise d'ouvrage attribué à la SEDA/SIABA ;
- Les études et les travaux portant sur la modernisation de la salle omnisports englobant une intervention lourde sur les vestiaires (Maitre d'œuvre Lenoir et associés) ;
- La poursuite des travaux de restauration de l'immeuble Bourse du Travail engagée fin 2010 (Maitre d'œuvre : cabinet Peiffer-Freyceon) opération placée sous mandat de maîtrise d'ouvrage attribué à la SEDA/SIABA ;
- Les opérations sur le patrimoine classé Monument Historique : restauration de la façade de l'Hôtel de Ville, première phase de travaux sur l'église Saint-Nicolas ;
- La poursuite des travaux d'aménagement de la Maison du Tourisme pour une mise en service prévue au printemps 2013 ;
- La suite et fin des travaux de construction de la maison de quartier des Sénardes, pour une mise en service au 1^{er} mars 2012 ;
- La construction d'un ossuaire au cimetière de Troyes ;
- Le lancement des études de programmation du Pôle muséal ;
- La poursuite des travaux de mise à niveau des installations électriques du camping municipal (tranche conditionnelle).

**6 – ENSEIGNEMENT, JEUNESSE,
CONSEIL MUNICIPAL JEUNES**

B6 - ENSEIGNEMENT, JEUNESSE, CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2011			PROJET BUDGET 2012		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
AFFAIRES SCOLAIRES	415 000	3 920	- 411 080	408 800	3 380	- 405 420
ECOLES MATERNELLES	241 020		- 241 020	231 320		- 231 320
ECOLES ELEMENTAIRES	240 220	5 000	- 235 220	242 250	5 000	- 237 250
CLASSES DE DECOUVERTE	99 650	43 080	- 56 570	112 250	35 580	- 76 670
RESTAURATION SCOLAIRE	1 305 290	880 000	- 425 290	1 273 720	933 000	- 340 720
DISPOSITIFS SPECIFIQUES	42 950	39 600	- 3 350	48 050	48 400	350
COMENIUS				2 155	2 155	
VILLAGE EDUCATIF	163 760	247 100	83 340	165 740	220 100	54 360
JEUNESSE - CM JEUNES	17 150		- 17 150	35 510	25 500	- 10 010
CENTRE MEDICO-SCOLAIRE	26 780	12 960	- 13 820	28 420	13 300	- 15 120
TOTAUX	2 551 820	1 231 660	-1 320 160	2 548 215	1 286 415	-1 261 800
écart 2012 / 2011				-3 605	54 755	58 360
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>728 960</i>		<i>- 728 960</i>	<i>720 470</i>		<i>- 720 470</i>

La jeunesse est toujours au cœur des priorités de la Collectivité. Cette année, encore, un budget est consacré aux activités scolaires et extra scolaires. Il traduit la volonté de contribuer au bien-être de l'enfant et tend à apporter des réponses aux souhaits exprimés par les parents et enseignants.

Les sections de fonctionnement et d'investissement du budget 2012 se partagent l'ensemble des actions qui seront réalisées dans le courant de l'année.

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses directes de fonctionnement pour l'ensemble de la Direction, hors frais de personnels permanents et de fluides notamment, s'élèvent à un montant global de : **2 548 215 €**.

① Affaires scolaires

Les dépenses d'administration générale du secteur de l'enseignement sont estimées à un montant global de **408 800 €**. Elles correspondent, principalement, aux subventions accordées par la Ville aux écoles maternelles et élémentaires privées sous contrat d'association avec l'Etat, ainsi qu'à diverses associations.

Toujours au sein de cette rubrique, apparaissent les classes de découverte proposées aux enfants (classes de neige, nature, ...) (**112 250 €**), ainsi que le projet Comenius (**2 155 €**), pour un montant total de 114 405 €.

En outre, les dépenses inhérentes à la restauration scolaire s'élèvent à **1 273 720 €**. Concernant ce secteur, il est constaté une baisse du nombre des rationnaires, qui induit une réduction des frais. En effet, le nombre des repas/jours est estimé à près de 1700 pour l'année scolaire 2011/2012 contre 1800 au cours de l'année scolaire précédente.

Le reste des postes de dépenses couvre les écoles maternelles (**231 320 €**) et élémentaires (**242 250 €**) publiques de la Ville de Troyes, à hauteur de 473 570 €. Pour mémoire, la Collectivité se doit d'assurer leur fonctionnement. C'est pourquoi, une dotation de personnels vacataires est dédiée aux personnels ATSEM (pour les maternelles) et à leurs remplacements en cas d'absence.

Enfin, cette enveloppe intègre les travaux de peintures réalisés à l'intérieur des écoles.

② - Jeunesse Conseil Municipal Jeunes

Les actions du secteur Jeunesse – Conseil Municipal Enfants regroupent trois champs liés les uns aux autres : Le Conseil Municipal d'Enfants, le Village éducatif et le dispositif spécifique « Coup de pouce ».

Vient s'y greffer la dépense obligatoire liée au fonctionnement du Centre médico-scolaire, conformément à la loi.

Les frais liés à l'administration générale (fournitures administratives, journal des Conseils municipaux enfants, actions liées à la citoyenneté et autres manifestations...) représentent un volume de dépenses de **35 510 €**.

Le Village éducatif ainsi que les frais de transports scolaires constituent des dépenses estimées à **165 740 €**.

Le dispositif spécifique « Coup de pouce » en faveur des enfants exprimant des difficultés dans les apprentissages de la lecture et de l'écriture, seront composés en 2011/2012 de onze clubs (contre neuf en 2010/2011). Il compte également parmi les priorités de la Collectivité et se monte à **48 050 €**.

Enfin, figurent les frais de fonctionnement du Centre de Médecine Scolaire. La somme envisagée s'élève à **28 420 €**. Rappelons que les communes de plus de 5 000 habitants de l'agglomération se répartissent cette prise en charge, calculée au prorata du nombre d'enfants scolarisés dans leurs écoles.

L'ensemble des charges relevant du secteur de l'Enseignement et de la Jeunesse est, en partie, financé par des **recettes estimées à un montant global de 1 286 415 €**.

Elles regroupent les participations des familles pour leurs enfants qui profitent des diverses prestations proposées par la Ville dans le cadre de leur scolarité : classes de découverte, restauration scolaire, ou activités payantes du Village éducatif. Toujours dans le registre des recettes attendues, sont à dénombrer les cofinancements issus d'administrations et organismes divers impliqués dans les dispositifs mis en place par la Ville, ou piloté par l'agence européenne basée à Bordeaux pour le projet Comenius. Pour ce qui est du Centre médico-scolaire, est versée à la ville de Troyes la quote-part des communes de l'agglomération rattachées à cette structure.

C6 - ENSEIGNEMENT, JEUNESSE, CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - ECOLES - MAINTENANCE - MODERNISATION	337 600	15 000	- 322 600
Ecoles - travaux de modernisation	316 300	15 000	- 301 300
Ecoles - travaux de sécurité	21 300		- 21 300
2 - ECOLES - MATERIEL ET MOBILIER	115 700		- 115 700
Ecoles - matériels et mobilier	89 950		- 89 950
Activités éducatives - matériels et mobilier	750		- 750
Equipements informatiques - mission T.I.C.E. - mobilier	1 000		- 1 000
Equipements informatiques - mission T.I.C.E. - informatisation	24 000		- 24 000
3 - RESTAURANTS SCOLAIRES	59 900		- 59 900
Travaux de modernisation	2 500		- 2 500
Matériels et mobilier	57 400		- 57 400
4 - CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	1 500		- 1 500
Matériels	1 500		- 1 500
TOTAUX GENERAUX	514 700	15 000	- 499 700

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

La Commission de l'Enseignement, de la Jeunesse et du Conseil municipal jeunes a proposé l'inscription, au Budget Primitif de 2012, d'une dotation globale de **514 700 €**. Cette somme, répartie entre différentes enveloppes, témoigne de la volonté de la Ville d'améliorer l'important patrimoine de la Collectivité que constituent les écoles.

A l'instar des années précédentes, les conditions les plus favorables de travail ou d'accueil des enfants et de leur encadrement, figureront au cœur des préoccupations de la Collectivité.

Les dépenses concernent en premier lieu les programmes annuels de sécurité, de maintenance et de modernisation des établissements scolaires publics du 1^{er} degré (**337 600 €**), ainsi que des restaurants scolaires (**2 500 €**), soit **340 100 €**.

Un effort tout particulier sera porté sur le renouvellement des équipements en matériels et mobiliers, qu'ils soient techniques, éducatifs ou informatiques, doté d'une enveloppe globale de **175 600 €**.

En atténuation des dépenses, **figurent des recettes pour un montant global de 15 000 €**. Elles concernent la participation financière du département de l'Aube au programme de modernisation des écoles.

**7 – POLITIQUE DES QUARTIERS
ET DE PROXIMITE, CONSEILS DE QUARTIERS,
SERVICES AUX HABITANTS**

**B7 - POLITIQUE DES QUARTIERS ET DE PROXIMITE,
CONSEILS DE QUARTIERS, SERVICES AUX HABITANTS**

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2011			PROJET BUDGET 2012		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
CONSEILS DE QUARTIER ET VIE QUOT.	34 550	25 000	- 9 550	39 400	27 100	- 12 300
CENTRES SOCIAUX	105 370	161 300	55 930	102 880	158 700	55 820
ANIMATIONS SANTE	5 350		- 5 350	4 530		- 4 530
DEMOGRAPHIE	10 400	42 760	32 360	10 070	15 330	5 260
ELECTIONS	570	22 670	22 100	570	37 690	37 120
CIMETIERE	2 980	85 000	82 020	2 950	85 000	82 050
TOTAUX	159 220	336 730	177 510	160 400	323 820	163 420
écart 2012 / 2011				1 180	-12 910	-14 090
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>20 000</i>		<i>- 20 000</i>	<i>27 100</i>		<i>- 27 100</i>

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

❶ Conseils de quartier et vie quotidienne - Centres sociaux - Animations « Santé » :

Conformément au Plan d'Action Municipale visant à valoriser les quartiers, développer le lien social et amplifier le dialogue avec les habitants, 2011 a été l'année de la consolidation et du plein exercice des six **Conseils de Quartiers**.

Chacune des 18 assemblées fut l'occasion pour les membres volontaires d'avoir un éclairage sur les **évolutions et perspectives urbaines de leur quartier** (les quatre Programmes de Rénovation Urbaine des quartiers du Point du Jour, Sénardes, Chartreux, Beau-Toquat, l'aménagement des quais de Seine et de l'axe Chomedey-Vanier, l'extension de l'hôpital), de **rencontrer et d'échanger ouvertement avec différents interlocuteurs** sur des sujets d'intérêts locaux (comme le service de la Police Municipale et ses missions, la nouvelle gestion des espaces paysagers, l'extension du secteur sauvegardé), de **remonter des requêtes** pour améliorer le quotidien des habitants (par exemple la vitesse de circulation, la réglementation du stationnement, l'intervention de nettoyage, le retrait de tags, la réparation du mobilier urbain, l'interventions sur l'éclairage public ou encore le rebouchage de voirie), et enfin **d'exprimer leurs priorités** en matière de **qualité du cadre de vie**, en lien avec l'agenda 21.

Les équipes municipales déployées au contact direct de la vie quotidienne des Troyens ont renforcé les initiatives génératrices de développement des liens sociaux, et d'implication des habitants, que ce soit par le truchement d'actions de Gestion Urbaine de Proximité (G.U.P.) ou la mise en œuvre des projets d'animation sociale. La participation des habitants constitue l'existence même des deux dispositifs précités.

Les **Maisons de quartiers** enrichissent l'éventail de leurs services de proximité mis à disposition des administrés, au travers des prestations administratives de leurs **Guichets Uniques d'Accueil** (carte d'identité, passeports, inscriptions scolaires, liste électorale), des permanences associatives et institutionnelles (Protection Maternelle et Infantile, assistance sociale, Centre d'Information sur les Droits de Femmes et des Familles, associations de riverains), des Points d'Accès à la Téléformation et constituent des lieux de vie et de ressources enregistrant **plus de 15 000 visites annuelles**.

Le budget pour 2012, affiché en hausse à hauteur de **39 400 €** permettra de conforter en les renforçant ces différentes actions.

Les **Centres sociaux**, au-delà de leur offre d'accueil, d'activités et de services à finalité sociale, permettent l'implication des habitants dans l'élaboration de propositions d'animations pour le quartier. Les projets ainsi proposés jouent un rôle dans l'émancipation et l'épanouissement de celles et ceux qui y participent. Les centres sociaux permettent alors de tisser des liens et de ne pas laisser à l'écart des personnes ou des familles isolées.

En 2011, la poursuite de plusieurs dispositifs de proximité confirme la volonté municipale, d'être au plus près des sollicitations et des attentes des Troyens : les **permanences d'élus** dans les 6 quartiers troyens, les **réunions publiques** traitant des projets d'aménagements urbains (Quais de Seine, Extension de l'Hôpital, Forum de l'Hôtel de Ville, Axe Chomedey-Vanier, Maison du Tourisme...) et les consultations des habitants dont les rues sont intégrées au programme de réfection de voirie.

La **Gestion Urbaine de Proximité** au cœur des quartiers en rénovation Urbaine (Chartreux, Sénardes, Point du Jour et Beau-Toquat) entame une évolution progressive de ses missions. Certaines actions s'attachent à accompagner le changement en mettant les habitants au cœur du suivi des travaux, d'autres actions visent à pérenniser la qualité du nouveau cadre de vie, à sensibiliser à son respect et à impliquer chacun à contribuer au bon fonctionnement du quartier.

A ce titre, sur chacun des 4 quartiers, des « Marches Exploratoires » visant à évaluer de manière critique l'environnement urbain par un petit groupe d'habitants, ont été organisées sous la responsabilité du coordinateur de quartier.

Aux Sénardes, des visites régulières du chantier sont programmées avec la participation d'habitants-relais pour leur permettre de disposer, en temps réel, des dernières informations concernant les travaux et recueillir leurs observations.

La Gestion Urbaine de proximité c'est également la mise en œuvre d'actions de sensibilisation auprès des habitants (propreté, tri des déchets, utilisation des containers semi enterrés, économies d'énergies...) en les invitant à participer à l'amélioration et au respect de leur environnement.

Enfin, l'objectif concernant le développement des équipements de proximité, adaptés à la vie de chaque quartier, se concrétise par l'ouverture au public de **l'Espace Sénardes** au 1^{er} trimestre 2012 ; événement d'autant plus attendu des habitants et acteurs du quartier qu'ils se sont impliqués de longue date dans les divers aspects du projet. Cet établissement, conçu sur une démarche de Haute Qualité Environnementale (H.Q.E.), constituera un centre d'initiatives et de ressources de plus de 600 m² ouverts à tous, véritable équipement de proximité basé sur le développement des prestations et services rendus aux usagers. Il regroupera un Guichet Unique d'Accueil et une plate-forme de services publics (Mairie annexe), un Centre Social, un Accueil Collectif de Mineurs, Un espace multimédia et Point d'Accès à la Téléformation, des salles polyvalentes permettant l'exercice d'activités sociales et culturelles ou l'accueil d'évènements familiaux. Enfin, un espace consacré à la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) et aux permanences sociales.

Trois enveloppes concourent aux charges de fonctionnement courant de ces équipements décentralisés :

- La première enveloppe, de **39 400 €**, au titre des « Conseils de quartier et de la vie quotidienne » soutient la mise en œuvre d'animations nationales et locales visant au développement de la convivialité et de la citoyenneté (12^{ème} édition de la Fête de voisins) et contribue à la gestion de **la communication de proximité** avec les habitants (plus 75 000 cartons d'informations relatifs à la vie quotidienne ont ainsi été distribués dans les boîtes aux lettres en 2011). Cette enveloppe permet aussi le

gardiennage de la Maison de quartier des Sénardes pendant ses premiers mois d'exploitation. Elle soutient enfin les associations par l'octroi d'une subvention ordinaire de fonctionnement dans le cadre de leurs actions ou animations en faveur des quartiers.

La montée en puissance progressive de l'Espace Sénardes doit permettre le développement des **produits d'usage** de l'ensemble des locaux prévu globalement à hauteur de **27 100 €**.

- La deuxième enveloppe, de **102 880 €**, confirme la mise en œuvre des **projets d'animation des centres sociaux** des Chartreux, Point du Jour et Jules Guesde et soutient le renouvellement des projets des centres Coulommière et Sénardes. Les orientations stratégiques et opérationnelles pérennisent les initiatives visant à favoriser l'insertion sociale, développer la citoyenneté, accompagner à la parentalité, sensibiliser aux enjeux de la santé, s'ouvrir à la culture, aux sports et aux nouvelles technologies de l'information et ouvrir les barrières territoriales et sociales.

Les recettes de fonctionnement des centres sociaux, d'un montant total de **158 700 €**, proviennent pour 12,5% de leur politique tarifaire (adhésions & prestations), pour 4,5% des financements CUCS/ACSE, enfin pour 83% des financements obtenus de la CAF.

- La troisième enveloppe d'un montant de **4 530 €** permet la mise en œuvre d'actions relevant du domaine de la santé publique et visant à réduire les inégalités sociales de santé dans le domaine de la nutrition :
 - Participation active et récurrente dans les actions nationales (Mouv'eat, Semaine du Goût, Forum Santé).
 - Projets en lien avec le Programme National Nutrition Santé (P.N.N.S.) pour contribuer à l'amélioration de l'état de santé en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition et ses déclinaisons (Glucides, diabète...). Ces actions, menées en partenariat avec des professionnels de santé, sont destinées à un large public, notamment celui des centres sociaux de la Ville et des écoles.

② Accueil et démographie – Elections - Cimetière

Le **budget de fonctionnement du service Accueil et Démographie-Elections-Cimetière** s'élève au titre des **dépenses** à **13 590 €** dont **10 070 €** pour la Démographie, **570 €** au titre des Elections et **2 950 €** pour les Cimetières.

Les crédits seront consacrés pour leur grande majorité à l'achat de livrets de famille délivrés aux familles et à la prise en charge des obsèques des personnes décédées sans ressources.

L'année 2012 représente une étape importante pour le fonctionnement du service puisque la mise en place d'un nouveau logiciel d'Etat-Civil va permettre d'exploiter pleinement les actes numérisés conjointement avec le Conseil Général. Il assurera notamment un traitement plus aisé des demandes d'actes en mairie et dans les maisons de quartier, tout en réduisant les manipulations des registres.

L'organisation des scrutins présidentiels et législatifs induira bien entendu des dépenses pour la Collectivité correspondant pour l'essentiel à la rémunération des agents chargés de la tenue des bureaux de vote. Ce crédit est intégré dans le budget ressources humaines.

Les **recettes de fonctionnement** seront donc en augmentation puisque les frais d'organisation des élections seront remboursés pour partie par les services préfectoraux pour un montant estimé à 18 200 €.

Les autres recettes restent constantes et sont issues des ventes de concessions de cimetière, et des dotations d'Etat au titre de la rémunération des agents recenseurs, et la prise en charge des dépenses liées aux passeports biométriques.

**C7 - POLITIQUE DES QUARTIERS ET DE PROXIMITE,
CONSEILS DES QUARTIERS, SERVICES AUX HABITANTS**

*Montants exprimés
en Euros*

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - POLITIQUE DES QUARTIERS ET PROXIMITE	30 250		- 30 250
Centres sociaux - matériels et mobilier	2 900		- 2 900
Maisons de quartiers - matériels et mobilier	4 350		- 4 350
Etablissements de proximité - travaux de maintenance et de modernisation	23 000		- 23 000
2 - SERVICES AUX HABITANTS	140 110	10 000	- 130 110
Plan d'amélioration du cimetière	36 110	10 000	- 26 110
Création d'un ossuaire	104 000		- 104 000
TOTAUX GENERAUX	170 360	10 000	- 160 360

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

① Politique des quartiers et proximité

Le volet annuel d'investissement qui accompagne la modernisation des équipements de proximité au service des habitants se monte à **30 250 €** et comprend :

- L'achat ou le renouvellement de matériel et mobilier dans les centres sociaux (**2 900 €**) et les maisons de quartier (**4 350 €**) en vue du remplacement de la cuisinière pour les locations privées de la salle du Moderne, de l'acquisition d'une sonomobile pour les animations extérieures des centres sociaux ou encore de l'installation d'un miroir mural pour les ateliers de danse) ;
- La maintenance, l'entretien et la modernisation des équipements de quartier ;
- L'installation de signalétiques et de panneaux de signalisation autour du nouvel Espace Sénardes.

② Accueil et démographie-Elections-Cimetière

Un budget de **36 110 €** est prévu pour le **plan d'amélioration du cimetière communal**. Dans ce cadre, il est proposé de reconduire la procédure annuelle de reprise des concessions échues ou en état d'abandon afin de permettre aux nombreux Troyens qui le souhaitent d'acquérir à nouveau des concessions au cimetière de Troyes. Un crédit de **10 000 €** permettra par ailleurs, d'assurer la rénovation d'une nouvelle section de la voirie.

L'année 2012 permettra enfin d'engager la réalisation du projet de regroupement des sépultures des soldats Morts pour la France. Plusieurs dizaines de sépultures en mauvais état sont actuellement disséminées au sein du cimetière et ont fait l'objet d'un recensement par le Souvenir Français. Le regroupement de ces sépultures serait réalisé autour d'un monument commémoratif au sein du carré militaire auquel pourrait participer financièrement l'association.

Les travaux de construction du nouvel ossuaire qui débuteront à la fin du 1^{er} trimestre sont prévus pour un montant global de **104 000 €**.

8 – SPORTS ET LOISIRS

La commission des sports et des loisirs a proposé pour l'exercice budgétaire 2012 des orientations qui s'inscrivent dans les axes fixés dans le Plan d'Action Municipale en cours.

Ainsi, la maintenance du patrimoine sportif municipal demeure une priorité afin d'apporter des conditions satisfaisantes pour les **18 000 utilisateurs des 190 associations sportives troyennes**. Il convient de rappeler que la mise à disposition des équipements représente 76 000 heures d'utilisation annuelle dans 37 salles spécialisées et 23 équipements extérieurs.

L'année 2012 marque l'ouverture de **nouveaux créneaux horaires** dans les piscines municipales. En premier lieu trois demi-journées supplémentaires au profit des écoles primaires permettront de répondre aux attentes exprimées. Pour mémoire, près de **50 000 entrées scolaires**, dont 23 241 primaires, ont été enregistrées en 2011 dans les deux établissements. De plus, depuis la rentrée, de **nouvelles activités** aquatiques sont proposées au grand public (jardin aquatique pour les 4/6 ans, école de natation, perfectionnement ou encore maîtrise de la peur de l'eau). **37 400 entrées « activités »** furent comptabilisées en 2011 sur les divers cours proposés par les agents municipaux.

Des travaux de réhabilitation seront engagés sur plusieurs équipements considérés comme prioritaires, soit par leur rôle social et leur positionnement dans le tissu urbain, soit par leur grande capacité d'accueil.

La commission a également souhaité maintenir l'effort en faveur du **sport comme vecteur de sociabilité**. La pratique sportive dans les quartiers sera encouragée, que ce soit par un soutien au tissu associatif ou par la mise à disposition d'installations.

L'action de **développement de la cité en un « grand terrain de sport »** sera également poursuivie avec l'organisation d'animations festives et populaires (Semi-Marathon, Corrida, randonnées rollers et vélos, Tous à l'eau ou encore le Street Golf). Par ailleurs, il convient de noter que la Collectivité soutiendra en 2012 l'organisation d'un événement sportif majeur, à savoir les championnats de France de gymnastique B et critériums au Cube3 du 4 au 6 mai 2012, complétés par une soirée de gala exceptionnelle rassemblant les meilleurs gymnastes français.

B8 - SPORTS ET LOISIRS

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2011			PROJET BUDGET 2012		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
PISCINES	91 600	593 500	501 900	93 350	607 470	514 120
INSTALLATIONS SPORTIVES	126 880	239 000	112 120	131 220	251 950	120 730
MANIFESTATIONS SPORTIVES	897 850	60 000	- 837 850	989 080	104 500	- 884 580
TOTAUX	1 116 330	892 500	-223 830	1 213 650	963 920	-249 730
écart 2012 / 2011				97 320	71 420	-25 900
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>39 500</i>		<i>- 39 500</i>	<i>46 000</i>		<i>- 46 000</i>

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

S'agissant de cette section, la charge globale brute est de **1 213 650 €**.

Dans cette enveloppe, **93 350 € seront** consacrés aux charges directes d'exploitation pour les piscines et **131 220 €** pour celles des autres installations sportives, représentant un montant total de 224 570 €.

Au sein du poste « Manifestations sportives », le soutien à l'égard du mouvement sportif a été une priorité pour la commission qui a retenu une enveloppe globale de 780 000 € **au titre de l'attribution des subventions municipales**. A cet égard, il peut être précisé que la **valorisation** cumulée des **aides indirectes** de la Collectivité en faveur des associations sportives est supérieure à 720 000 €, soit un total des aides à hauteur de 1 500 000 € au profit du monde associatif sportif et de loisirs.

En atténuation de ces dépenses de fonctionnement, les recettes escomptées sont estimées à **963 920 €**. Elles proviennent de la fréquentation des équipements par le public, principalement les piscines municipales, ainsi que des participations financières du Conseil Régional et du Conseil Général au titre de l'utilisation des installations sportives par les lycées et collèges. Des partenaires privés contribuent également à soutenir financièrement l'organisation des manifestations sportives municipales et représentent plus de 80 % du budget de ces événements.

C8 - SPORTS ET LOISIRS

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - REHABILITATION - MAINTENANCE - PROGRAMMES ANNUELS	979 175	423 660	- 555 515
Equipements sportifs - maintenance sur bâtiments	851 175	423 660	- 427 515
<i>Salle omnisport</i>	586 175	365 130	- 221 045
<i>Cosec des Senardes</i>	15 000		- 15 000
<i>Cosec 1</i>	20 000		- 20 000
<i>Cosec 2</i>	140 000	58 530	- 81 470
<i>Piscine des Chartreux</i>	90 000		
Equipements sportifs - maintenance sur terrains	61 000		- 61 000
Equipements sportifs - travaux de sécurité	23 800		- 23 800
Equipements sportifs - matériels sportifs	25 000		- 25 000
Equipements sportifs - matériels et moyens techniques	18 200		- 18 200
TOTAUX GENERAUX	979 175	423 660	- 555 515

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

Concernant le programme d'investissement 2012, une enveloppe globale de **979 175 €** a été arrêtée, avec un effort notable sur quelques équipements.

Au sein de cette enveloppe, 90 000 € seront investis à la **Piscine des Chartreux** pour améliorer l'accueil et le confort des usagers dans les vestiaires et les douches. Avec près de **200 000 entrées par an**, cette piscine demeure l'équipement sportif accueillant le plus d'utilisateurs à l'échelle du département. Ainsi, 30 000 € seront consacrés à l'isolation thermique et au changement des châssis du rez-de-chaussée. De plus, 20 000 € seront affectés au réaménagement des vestiaires permettant de ce fait d'accroître la capacité d'accueil des écoles primaires. Enfin, une enveloppe de 40 000 € sera réservée au changement des collecteurs d'eau des bassins.

En second lieu, la **grande salle** de sports collectifs du **COSEC n°2 sera partiellement remise en état**. Ouvert en 1977, cet établissement a un rôle majeur sur le complexe sportif Henri Terré avec ces quatre salles spécialisées (gymnastique, escrime, arts martiaux et sports collectifs). Dotée d'une capacité d'accueil de 400 personnes, grâce à son gradin, la grande salle permet d'accueillir des compétitions de niveau national. Compte tenu de son état actuel, il est nécessaire d'entreprendre cette année le changement du sol sportif ainsi qu'une remise en peinture de cette salle. Le montant des travaux est estimé à 140 000 €. Eu égard à l'utilisation significative du COSEC par les collègues, le Conseil Général soutiendra l'opération à hauteur de 58 530 €.

Toujours, sur le complexe sportif Henri Terré, une enveloppe de 20 000 € permettra de poursuivre la pose d'un bardage isolant sur le COSEC n°1, principalement côté grande salle.

Enfin, 15 000 € ont été réservés pour la réfection des douches au COSEC des Sénardes.

Il convient de rappeler que la réhabilitation partielle de la Salle Omnisports, qui figurait au Budget Primitif 2011, entrera dans sa phase opérationnelle de travaux mi 2012. L'année 2011 a en effet été consacrée aux études préalables et à la concertation puis au lancement des marchés de maîtrise d'œuvre. Les crédits de paiements reportés sur 2012 sont de 586 175 €. Pour mémoire, le programme de travaux retient des opérations techniques prioritaires permettant de mieux satisfaire les nombreux utilisateurs

(réhabilitation de l'ascenseur, mise en conformité de l'installation électrique, remplacement des verrières, réhabilitation des vestiaires, réfection de la ventilation et du chauffage dans les salles de sport, rénovation de la façade...). Les engagements des différents partenaires (Grand Troyes, Conseil Régional et Centre National de Développement du Sport) permettent d'atteindre un cofinancement global à hauteur de près de 73 % sur un coût d'opération HT d'environ 1 000 000 €.

En ce qui concerne les **travaux sur terrain**, une enveloppe globale de 61 000 € a été retenue permettant entre autres, la régénération de terrains de football sur les complexes sportifs municipaux, la pose de filets pare ballons sur le gymnase Edouard Vaillant et le complexe de Songis. 10 000 € seront consacrés à la mise en place d'un troisième parcours de course à pied dit « parcours des trois parcs » d'une longueur de 10 kilomètres.

Enfin, **43 200 €** ont été réservés pour l'acquisition de matériel sportif (**25 000 €**) et de matériel de maintenance pour les bâtiments et terrains (**18 200 €**).

**9 – SECURITE, PROTECTION ET
GESTION ANIMALE, STATIONNEMENT**

B9 - SECURITE, PROTECTION ET GESTION ANIMALE, STATIONNEMENT

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2011			PROJET BUDGET 2012		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
SERVICE COMMUNAL HYGIENE ET SANTE	22 100		- 22 100	16 500		- 16 500
SECURITE ET ACCESSIBILITES DES ERP	7 000		- 7 000	6 910		- 6 910
POLICE MUNICIPALE	181 250		- 181 250	237 060	22 000	- 215 060
FOIRE DE MARS	208 620	112 000	- 96 620	191 190	112 000	- 79 190
PROTECTION ET GESTION ANIMALE	82 500	3 000	- 79 500	106 500	5 000	- 101 500
TOTAUX	501 470	115 000	-386 470	558 160	139 000	-419 160
écart 2012 / 2011				56 690	24 000	-32 690
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>127 790</i>		<i>- 127 790</i>	<i>127 790</i>		<i>- 127 790</i>
<u>POUR MEMOIRE</u> (hors mouvements d'ordre)						
BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT	2 252 000	2 746 600	494 600	2 335 400	2 790 000	454 600
<u>dont</u> : charges courantes	286 500			313 280		
charges de personnel	288 700			307 700		
rémunération du délégataire	1 402 800			1 447 500		
intérêts des emprunts	274 000			266 920		
recettes droits de stationnement		2 746 600			2 790 000	
écart 2012 / 2011				83 400	43 400	-40 000

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

En référence au Plan d'Action Municipale, le projet de budget 2012 soumis à votre appréciation prend en compte les attentes exprimées au titre de la sécurité, de la protection et de la gestion animale, comme du stationnement. Il s'inscrit en actions diversifiées permettant de répondre aux problématiques de proximité quotidienne induites par les pouvoirs croissants de police du Maire, en matière de sûreté et de tranquillité, d'hygiène et de santé publiques.

❶ Service Sécurité et Accessibilité

Le **service sécurité / accessibilité dans les Etablissements Recevant du Public (E.R.P.)** et le **service communal d'hygiène et de santé (S.C.H.S.)** interviennent dans le cadre des pouvoirs de police générale et spéciale du Maire suivant le code général des collectivités territoriales, dans le but de garantir la tranquillité, la salubrité et la sécurité des administrés. Ces deux services ont par ailleurs une action préventive dans le cadre d'un important travail d'accueil, d'écoute, de conseil et d'accompagnement qu'il s'agisse de questions de sécurité, d'hygiène alimentaire, de salubrité publique ou d'habitabilité ou de décence de logements. Ces actions se traduisent le plus souvent par des visites de reconnaissance, d'inspection et de vérification des faits avant d'entamer toute procédure.

Aussi, le budget de fonctionnement de ces deux services recouvre principalement des charges de personnel. Le budget de fonctionnement s'établit respectivement à **6 910 €** dont 4 000 € de subvention aux associations, pour le service sécurité accessibilité, et **16 500 €** pour le S.C.H.S (15 000 € spécifiquement dédiés aux analyses – plomb, légionnelle etc. - et aux actions de dératisations ou de désinsectisations).

② Police municipale

Le budget de fonctionnement du service de Police Municipale intègre plusieurs volets opérationnels déployés, pour certains 24 heures/24, pour répondre aux préoccupations des concitoyens de présence, d'écoute et de relations de terrain, à l'échelle du territoire communal.

Il traduit aussi, et dans les faits, la réalité d'un partenariat complémentaire avec les acteurs locaux de prévention et de sécurité, au sein notamment du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, comme d'une collaboration d'ensemble appréciée avec la Police Nationale, en termes de modalités d'intervention et de partage des moyens et des outils, telle la vidéo protection.

Estimé pour l'année 2012 à **237 060 €**, le budget s'inscrit dans la continuité des missions de la Police Municipale en matière de prévention et de surveillance du bon ordre en particulier. Au sein de ce budget, 88 000 € sont consacrés au personnel vacataire chargé de la surveillance des sorties d'écoles, 83 000 € à la maintenance des 33 caméras de vidéo-protection et 15 000 € à l'achat de la tenue des agents.

Une recette supplémentaire estimée à **22 000 €** est attendue dans le cadre du remboursement par les propriétaires de véhicules mis en fourrière.

③ Foire de mars

Le budget de cet événement annuel qui se déroulera du samedi 25 février au dimanche 18 mars 2012 est constant et ne présente pas de nouveauté par rapport à l'édition 2011.

Le montant des **dépenses à caractère général** est estimé à **191 190 €** et recouvre les frais de mise à disposition des espaces nécessaires pour l'implantation des métiers et caravanes (esplanade Delestraint, terrain de Saint-Julien-les-Villas), les secours, l'installation de toilettes publiques et le gardiennage du site de Saint-Julien, la Police Municipale assurant comme l'an dernier, la sécurité du champ de foire.

Le montant des **droits de place** devrait s'élever à **112 000 €**, les tarifs devant augmenter de 1,5 % pour 2012.

④ Concernant la **protection et la gestion animale**

L'exercice 2012 est budgété à hauteur de **106 500 €** et s'inscrit dans la continuité d'actions engagées en 2011 au cours de laquelle plusieurs marchés de service ont été passés pour une dépense annuelle prévisionnelle de 33 927 €. Ces marchés englobent :

- une prestation de suivi et régulation de la population des **animaux errants** sur la voie publique en application du code général des collectivités territoriales et du code rural ; en outre, chaque commune doit disposer d'une **fourrière** pour l'accueil de ces animaux. A ce titre la ville de Troyes dispose d'un marché avec la SPA de Menois pour un montant annuel de près de 68 000 € (prix du nouveau marché notifié en juillet 2011), comprenant la gestion d'un terrain, l'infrastructure et la prise en charge de son exploitation ;
- Les recettes annuelles, à hauteur de **5 000 €**, proviennent de la facturation des prestations pour lesquelles les tarifs de 2011 sont reconduits en 2012 ;
- la **maintenance du pigeonier** : cette prestation a débuté en 2011 avec l'installation, à titre expérimental, du pigeonier dans le jardin du Rocher au cours de l'été 2011 destiné à réguler la présence des pigeons dans la Ville et à les fidéliser sur un même lieu, dans un souci de santé publique. Ce projet vise également, dans le prolongement des actions menées pour fermer les lieux de nidification sauvages et responsables de nombreuses dégradations, à sensibiliser les Troyens autour du comportement de ces oiseaux et à leur rappeler que leur nourrissage est strictement interdit. Un Guide de sensibilisation

édité en 2010 rappelle ces consignes. Les opérations de maintenance consistent notamment à nettoyer et à désinfecter régulièrement le pigeonnier et ses abords ;

- des prestations de **captures ponctuelles** visant à mettre un terme aux fortes concentrations constatées dans certains lieux. L'action de surveillance sur le patrimoine communal se poursuit avec la pose de dispositifs anti-pigeons, de fermeture et de nettoyage de combles, des églises notamment.

⑤ Stationnement payant

Le **stationnement payant**, individualisé sous forme de **budget annexe** depuis 2003, donne à la Ville les moyens de gérer le plus efficacement possible l'aménagement de la cité et les déplacements urbains. Cette délégation de service public est confiée à Troyes Parc Auto jusqu'au mois de juin 2012. Un avenant de prolongation de délai soumis à l'approbation du Conseil municipal, doit permettre la poursuite du contrat jusqu'en juin 2013.

Equilibrée à hauteur de **2 790 000 €**, cette section est alimentée en recettes par la perception des droits des usagers fréquentant les différents parkings mis à leur disposition. Elle se décompose en deux parties : la première, estimée à 1 750 000 €, est constituée des produits des recettes des parcs en ouvrage et en enclos ; la seconde, d'un montant de 1 040 000 €, est le résultat des stationnements sur voirie résultant de la perception des droits de stationnement auprès des usagers du service.

En dépenses, et outre les frais de fonctionnement courant du service (**313 280 €**), les principaux postes sont constitués par les traitements des agents de surveillance de la voie publique pour **307 700 €**, la rémunération de la société délégataire évaluée à **1 447 500 €** et les intérêts des emprunts pour **266 900 €**.

L'excédent de fonctionnement de **454 600 €** contribue au financement de la section d'investissement.

C9 - SECURITE, PROTECTION ET GESTION ANIMALE, STATIONNEMENT

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
POLICE MUNICIPALE	35 000		- 35 000
Matériel et moyens techniques	30 000		- 30 000
Travaux de maintenance et de modernisation	5 000		- 5 000
TOTAUX GENERAUX	35 000		- 35 000
<u>POUR MEMOIRE :</u>			
BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT	508 600	54 000	- 454 600
Réhabilitation de parcs de stationnement existants - programme annuel	200 000		- 200 000
Remboursement annuel du capital de la dette	304 600		- 304 600
Dépôts et cautionnements	4 000	4 000	
Participation pour non réalisation d'aires de stationnement		50 000	50 000
TOTAUX GENERAUX BUDGETS PRINCIPAL/ANNEXE	543 600	54 000	- 489 600

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

① Police municipale

Une somme de **35 000 €** est inscrite au budget 2012 et permettra l'achat d'un véhicule avec sérigraphie pour **25 000 €** et le renouvellement de 12 radios sur 3 ans. Une salle de repos sera aménagée dans les locaux de la Police Municipale pour un montant de **5 000 €**.

② Stationnement payant

La **modernisation des parcs existants** se poursuit pour un montant global de **200 000 €** consacrés notamment à :

- la modernisation des moyens de communication de secours (dédiés notamment aux pompiers) dans les parkings en ouvrage ;
- le remplacement de l'éclairage classique par des systèmes « Leds » ;
- l'amélioration du jalonnement dynamique des parkings ;
- des études projetées sur l'évolution, la transformation ou la création de parcs sur voirie.

**10 – ECONOMIE, EMPLOI,
RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES**

B10 - ECONOMIE, EMPLOI, RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2011			PROJET BUDGET 2012		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
ACCUEIL EMPLOI	106 080	15 500	- 90 580	105 950	22 500	- 83 450
EMPLOIS INSERTION	252 420	164 110	- 88 310	362 790	217 560	- 145 230
TOTAUX	358 500	179 610	-178 890	468 740	240 060	-228 680
écart 2012 / 2011				110 240	60 450	-49 790
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>232 520</i>		<i>- 232 520</i>	<i>323 140</i>		<i>- 323 140</i>
<u>POUR MEMOIRE</u> (hors mouvements d'ordre)						
BUDGET ANNEXE PATRIMOINE INDUSTRIEL	38 000	99 500	61 500	34 650	96 150	61 500
<u>dont</u> :						
charges courantes	15 400			15 650		
taxes foncières	13 100			11 500		
intérêts des emprunts	9 500			7 500		
loyers et remboursements de charges		64 500			55 000	
Autres recettes		35 000			41 150	
écart 2012 / 2011				-3 350	-3 350	

① Développement économique

Dans le cadre de ses compétences, le Grand Troyes promeut le développement économique en définissant les grandes orientations et en portant financièrement les actions structurantes à l'échelle de l'agglomération. C'est notamment le cas pour :

- l'aménagement et le développement des parcs d'activités ;
- la promotion du territoire et la prospection d'entreprises ;
- le soutien en matière d'emploi.

Au plan de la Ville, les déclinaisons opérationnelles de ces actions s'inscrivent au titre d'une démarche d'accompagnement et de proximité, comme de relation au quotidien avec l'ensemble des acteurs économiques. Aussi, en complémentarité avec le Grand Troyes, la Ville concentre ses efforts sur l'animation et la mobilisation des partenaires et des opérateurs privés en capacité d'agir sur des secteurs urbains requalifiés ou des sites usiniers en restructuration, dans une logique de mixité d'usages et d'équilibre entre l'habitat et les emplois.

Ces impulsions collectives se traduisent également au travers de deux grands projets assumés budgétairement par plusieurs secteurs de la Municipalité :

- **Le pôle Gare**

L'étude de faisabilité engagée par l'AREP (Aménagement Recherche Pôles d'Echanges) en 2010 sous maîtrise d'ouvrage de Gares et Connexions, et poursuivie en 2011 dans le cadre d'une convention multipartite (Etat, Région, Département, Agglomération, Ville de Troyes, SNCF, RFF) a pour but de finaliser les futures orientations d'aménagement sur le site de la Gare. L'année 2012 sera consacrée notamment au lancement de l'avant projet.

C10 - ECONOMIE, EMPLOI, RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<p>POLE GARE Subventions d'équipement à verser pour les études de la phase 1</p>	<p>80 000 80 000</p>		<p>- 80 000 - 80 000</p>
<p><u>Pour mémoire</u></p> <p><i>Aménagement du site des Moulins : passerelles, création cheminement piétons et vélos, maison des Maraîchers</i></p>	<p>298 000</p>	<p>70 000</p>	<p>- 228 000</p>
<p>TOTAUX BUDGET PRINCIPAL</p>	<p>80 000</p>		<p>- 80 000</p>
<p><u>POUR MEMOIRE :</u></p> <p>BUDGET ANNEXE DU PATRIMOINE INDUSTRIEL</p> <p>Gros entretien hôtel d'entreprises</p> <p>Remboursement annuel du capital de la dette</p> <p>Dépôts et cautionnements</p> <p>TOTAUX GENERAUX BUDGETS PRINCIPAL/ANNEXE</p>	<p>63 500 22 100 39 400 2 000 143 500</p>	<p>2 000 2 000 2 000</p>	<p>- 61 500 - 22 100 - 39 400 - 141 500</p>

- **L'aménagement du site des Moulins**

Les échanges entre la Ville et les deux sociétés Interfarine et Nouricia, propriétaires d'emprises foncières sur le site, ont permis d'ajuster le projet basé sur la coexistence d'un parc urbain, intégrant les priorités liées au Développement Durable, comme rappelé précédemment, ouvert aux usagers avec un ensemble d'équipements et d'aménagements d'initiative privée et orientés vers les activités de tourisme et de loisirs. Le périmètre est structuré autour d'une procédure de concession d'aménagement conformément à la décision du Conseil Municipal du 12 décembre 2011.

La Commission d'aménagement du Site des Moulins sera ainsi amenée à choisir l'opérateur en capacité d'exprimer la volonté municipale d'aménager et de mettre à disposition des Troyens et Aulois, au terme du mandat, un parc urbain innovant et attractif en centre-ville.

- **L'Hôtel d'entreprises**

L'implication de la Ville pour soutenir la création d'entreprises tertiaires sur son territoire est illustrée par **L'Hôtel d'entreprises** propriété de la Collectivité et animé par la Chambre de Commerce et d'Industrie dans le cadre d'un partenariat visant à personnaliser le suivi des jeunes entrepreneurs. Cet équipement fait l'objet d'un budget annexe rattaché au patrimoine industriel, au sein duquel apparaissent des dépenses de fonctionnement liées à l'entretien, à l'animation et aux taxes foncières. Les dépenses de fonctionnement sont partiellement compensées par des loyers perçus auprès des jeunes entreprises en création.

Les recettes sont estimées à 25 000 €, les tarifs seront augmentés de 1,5% pour 2012.

En investissement, une somme de **22 100 €** sera consacrée au gros entretien du bâtiment au titre du Budget Annexe du Patrimoine industriel.

En appui de ces projets structurants, et plus globalement en référence aux problématiques d'emploi, la Ville consacre une attention, soutenue et légitime, de proximité et d'accompagnement renforcé des habitants au travers des missions dévolues au service Accueil Emploi ci-après.

📍 Secteur Emploi

Le projet de budget de fonctionnement du service Accueil Emploi, retient, hors frais de personnel permanent, des charges courantes estimées à **105 950 €** et des recettes escomptées pour **22 500 €**.

Par rapport à l'année précédente, il s'inscrit en continuité des actions déployées au titre de la plateforme « emploi insertion » et plus précisément d'une contribution soutenue au titre du dispositif des Points Conseil Emploi du Grand Troyes, au travers des trois axes opérationnels suivants :

En premier lieu, l'implication du service Accueil emploi, dans l'organisation d'**actions de recrutement et d'information dans les quartiers en direction des demandeurs d'emploi**, dans le but de les rapprocher des secteurs ou des métiers en tension avec le concours d'entreprises qui recrutent, ou bien pour les informer sur des recrutements lors de démarrage de formations ou encore pour promouvoir des dispositifs spécifiques auprès de ces publics. Elles se déroulent sous la forme de « mini forums emploi » organisés dans les maisons de quartier, en partenariat étroit avec la Mission Locale et le Pôle-Emploi. C'est ainsi qu'ont été organisés en 2011, au sein des quartiers troyens :

- des réunions de **pré recrutement** pour aider à satisfaire les besoins de structures locales ;
- des forums **de recrutement et promotion de dispositifs de formation** (perfectionnement anglais, la Formation Ouverte à Distance, la Validation des acquis de l'expérience professionnelle) ;
- diverses actions **d'information sur les dispositifs de création ou de reprise d'entreprise** réunissant les différents partenaires impliqués sur ces dispositifs (Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aube – Aube Initiative – Chambre de Métiers et d'Artisanat – Association pour le Droit à l'Initiative Economique – Pôle emploi), d'**appui aux recrutements dans le cadre des**

travaux de rénovation urbaine et d'**accompagnement des cadres demandeurs d'emploi** en collaboration avec les acteurs publics et associatifs locaux.

- enfin, des ateliers **d'initiation à l'utilisation d'internet** ont été proposés à un public diversifié.

En deuxième lieu, la mise en œuvre de ces actions de proximité accrue tient compte, naturellement, de la fonction prioritaire **d'accueil et d'accompagnement individualisé** au quotidien des demandeurs d'emploi au sein du Point Conseil Emploi en Mairie de Troyes (5 937 visites au service au 1^{er} décembre 2011, dont 1 666 entretiens réalisés).

En troisième lieu, le service Accueil emploi a fait évoluer ses missions par la mise en place **d'un dispositif de Formation Ouverte A Distance (FOAD)** élargissant ainsi son offre de service de proximité en faveur des demandeurs d'emploi ainsi que des salariés. Ce dispositif est basé sur la synergie opérationnelle de trois services de la collectivité (l'Accueil Emploi instruit les demandes de formation – les Conseils de quartier Vie quotidienne accueillent les stagiaires au sein de l'Espace de la Porte Saint Jacques et prochainement aux Sénardes pour le déroulement de la formation – la Direction des Systèmes d'Information assure l'assistance technique). Il est soutenu financièrement par le Conseil Régional de Champagne Ardenne, avec qui une convention de partenariat a été signée.

Enfin, dans un contexte sensible, le tissu associatif s'inscrit en partenaire privilégié de l'initiative publique en acteur de terrain apprécié, à l'instar de **l'association Egée** qui, sous l'égide du Grand Troyes et du Pôle-Emploi, s'est structurée pour l'accueil des cadres en recherche d'emploi à l'échelle de l'agglomération et de la **Mission Locale**, dédiée aux jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, pour laquelle l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 105 000 € est proposée pour 2012.

② Emplois d'insertion professionnelle

Face à la crise économique et ses répercussions dans le domaine de l'emploi, la Collectivité a décidé de maintenir la politique qu'elle a engagée depuis de nombreuses années en faveur de l'insertion professionnelle en augmentant, en 2012, le nombre de personnes accueillies dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion-Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi individuels, en maintenant les 3 contrats Adulte Relais, et en restant en appui du chantier d'insertion dont elle est le maître d'ouvrage, installé sur le site des Moulins, et dont la « gestion employeur » est confiée depuis 2004 à l'Association Intermédiaire « Boutique Boulot ».

Les dépenses du volet insertion professionnelle sont consacrées à la formation, les déplacements et la rémunération pour l'ensemble des « emplois aidés », et la subvention de fonctionnement versée à l'association précitée.

Le budget prévisionnel 2012 retient donc un volume de dépenses de **362 790 €** contre 252 420 € en 2011 qui s'explique essentiellement par l'effet de 2 mesures :

- Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 12 décembre dernier, la participation financière de la Collectivité aux frais inhérents au lancement du marché public d'insertion professionnelle relatif à l'entretien des espaces extérieurs ouverts au public des quartiers entrant dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine (PRU) dans le cadre d'un partenariat avec Mon logis et Troyes Habitat,
- le passage de 15 à 23 postes CUI-CAE affectés notamment au sein des secteurs Enseignement et Propreté.

Par voie de conséquence, le montant des recettes liées au dispositif de financement par l'Etat au titre des « emplois aidés » évolue de 32 % et s'établit à **217 560 €**.

L'effort de la Collectivité se mesure à travers la charge nette résiduelle qui passe ainsi de 88 310 € en 2011 à **145 230 €** en 2012 soit un effort de près de 65%.

**11 – URBANISME,
RENOUVELLEMENT URBAIN**

**12 - REQUALIFICATION
DES ESPACES PUBLICS**

La présentation du budget de la Commission Urbanisme, Renouvellement urbain et Requalification des espaces publics distingue les actions engagées en matière :

- de gestion des sols ;
- de rénovation urbaine ;
- de restauration du centre ancien ;
- de politique foncière et patrimoniale, gestion locative du patrimoine privé de la collectivité comprise ;
- de requalification des espaces publics ;
- de conduite de projets spécifiques tels que les travaux de la future Maison du Tourisme ou la réhabilitation de l'immeuble Bourse du Travail.

Les **actions** coordonnées par la Commission Urbanisme, Renouvellement urbain et Requalification des espaces publics s'inscrivent dans le cadre des orientations fixées par le Plan d'Action Municipale **pour un développement équilibré du territoire** et un **renforcement des liens avec les habitants au cœur des quartiers**.

L'**urbanisme intègre** à la fois un **volet réglementaire** (outils de planification et de valorisation patrimoniale) et **prospectif** fait d'échanges, d'études préalables et de contacts avec les bailleurs sociaux, les promoteurs, les investisseurs, les acteurs économiques, etc. Le montage opérationnel des dossiers ouverts ou discussions engagées dépassent le plus souvent la durée des seuls exercices budgétaires. 2012 devrait ainsi voir plusieurs dossiers d'envergure se concrétiser :

- Mise en œuvre opérationnelle de la **4^{ème} OPAH** qui traduit les engagements pris au titre du **PNRQAD** qui sera signé prochainement ;
- Préparation et mise à l'enquête publique des premières **opérations de restauration immobilière** marquant l'engagement de l'Etat et de la ville de Troyes à dépasser le seul cadre incitatif des aides financières à la restauration lorsqu'elles ne suffisent plus à faire évoluer les situations et que le patrimoine s'en trouve mis en péril ;
- Lancement des études préalables à l'**extension du périmètre de secteur sauvegardé** et à la mise en révision de son règlement ;

- Réalisation des premiers travaux de **rénovation urbaine** sur le secteur Marots/Beau Toquat (dans le cadre du PRU Chantereigne-Montvilliers signé le 18 décembre 2008) ;
- Finalisation des engagements pris par la Ville dans le cadre du PRU troyen signé le 22 mai 2006.

Dans le cadre des actions engagées sous couvert de la Commission, un nouveau **programme de cessions d'immeubles** est proposé pour une recette attendue de **2 050 000 €** reprise dans le cadre des cessions d'immobilisations fléchées au chapitre Services généraux (tableau C15). Ce programme, présenté dans le détail en Commission le 16 décembre dernier repose principalement sur la libération prochaine d'immeubles actuellement occupés par les Unions Départementales des Syndicats appelées à se regrouper dans l'aile 1^{er} RAM de l'ancienne caserne Beurnonville réhabilitée ainsi que sur le report de cessions d'immeubles prévues en 2010 et 2011 et non réalisées à fin 2011.

Dans le détail et par secteur, le budget du secteur s'articule comme suit :

B11 - URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2011			PROJET BUDGET 2012		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
POLE URBANISME ET PATRIMOINE	13 500		- 13 500	32 000		- 32 000
SECTEUR SAUVEGARDE	147 400	52 000	- 95 400	240 980	95 230	- 145 750
GESTION SOLS	4 300		- 4 300	18 310		- 18 310
ACTION FONCIERE ET PATRIMOINE	374 570	742 000	367 430	390 650	765 000	374 350
TOTAUX	539 770	794 000	254 230	681 940	860 230	178 290
écart 2012 / 2011				142 170	66 230	-75 940
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>						

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Avec un total de dépenses (hors frais de personnel permanent) de **681 940 €**, la section de fonctionnement présente un résultat positif de **178 290 €** qui tient compte notamment d'une hausse des crédits fléchés au titre du Secteur Sauvegardé qui passent de 147 400 € en 2011 à **240 980 €** en 2012, hausse induite par le lancement de la 4^{ème} OPAH et la prise en compte des frais de suivi animation correspondants (marché en cours d'attribution).

Le budget de la ligne « Pôle Urbanisme et Patrimoine » est affiché en hausse à **32 000 €** avec pour projet l'établissement, en étroite collaboration avec la Direction Départementale des Territoires, le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine, l'appui technique et méthodologique du Centre d'études techniques de l'Equipement de l'Est, d'un guide énergétique consacré au bâti ancien, lequel s'inscrit parfaitement dans le cadre de la politique d'accompagnement de l'OPAH.

La ligne Gestion des sols, à hauteur de **18 310 €**, intègre le coût de la poursuite des échanges engagés courant 2011, avec l'IATEUR et l'ENSAN notamment.

La ligne Action foncière et patrimoine, qui représente à elle seule, avec un crédit de **390 650 €**, plus de 57 % des dépenses de la section de fonctionnement et près de 90 % des recettes (**765 000 €**), reste stable. Elle regroupe les charges et produits de gestion des immeubles communaux et traduit l'engagement de la Collectivité depuis plusieurs années en faveur d'une gestion active et minutieuse de son patrimoine.

C11 - URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE	1 000 000	919 530	- 80 470
<i>Pour mémoire (équipement de proximité)</i>			
<i>PRU - quartier du Point du Jour - extension et réhabilitation Crèche du Parc</i>	<i>1 000 000</i>	<i>919 530</i>	<i>- 80 470</i>
2 - OPERATIONS SPECIFIQUES	1 447 300	372 520	- 1 074 780
Subvention d'équipement à verser PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur)	40 800		- 40 800
Subvention d'équipement à verser - Etude de requalification quartier Planche Clément	6 500		- 6 500
Maison du Tourisme	1 400 000	372 520	- 1 027 480
3 - PROGRAMMES ANNUELS	410 200	4 000	- 406 200
Acquisitions de terrains et de bâtiments	135 200		- 135 200
Travaux sur bâtiments non affectés	121 000		- 121 000
Démolitions de bâtiments	150 000		- 150 000
Cautions locatives	4 000	4 000	
4 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	500 000		- 500 000
Secteur Sauvegardé - Subventions pour restauration immobilière	80 000		- 80 000
Subvention OPAH	370 000		- 370 000
Travaux de voirie - raccordement réseaux pour permis de construire	50 000		- 50 000
TOTAUX GENERAUX	3 357 500	1 296 050	- 2 061 450
TOTAUX HORS ANRU autres secteurs (équipement de proximité)	2 357 500	376 520	- 1 980 980

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

① Rénovation urbaine

Outre le lancement par les bailleurs des premières opérations de démolition sur le secteur Marots/Beau Toquat (PRU Chantereigne Montvilliers qui concerne les communes de La Chapelle Saint Luc et de Troyes), l'année 2012 sera marquée par la livraison de la Maison de Quartier des Sénardes et l'ouverture du dernier chantier sous maîtrise d'ouvrage Ville, à savoir la réhabilitation/extension de la crèche du Parc dans le quartier Point du Jour. La préparation de l'avenant de sortie de convention sous l'égide du Grand Troyes concrétisera en 2012 les derniers ajustements techniques et budgétaires et permettra de dresser un bilan de la politique de rénovation urbaine menée sur les quartiers troyens et le suivi des engagements conventionnels passés entre l'Etat (ANRU) et les différents partenaires (collectivités et bailleurs). Le jeu des dépenses et recettes, et la limitation des dépenses aux seuls besoins en crédits de paiement nécessaire pour l'exercice budgétaire 2012 explique une **charge nette** relativement faible de **80 470 €**.

② Opérations spécifiques

Cette ligne affichée à hauteur de **1 447 300 €** intègre :

- d'une part, la subvention versée au titre de la procédure de révision/extension du Secteur Sauvegardé conduite sous la maîtrise d'ouvrage de l'Etat (DRAC) pour un montant de **40 800 €** ;
- d'autre part, le concours financier apporté par la Ville dans le cadre de la réflexion sur l'îlot Planche Clément pour **6 500 €**. Sur ce dernier dossier, l'année 2011 aura conduit le bailleur Troyes Habitat, la Ville et les services de l'Etat, à retenir le bureau d'études URBITAT + QUARTIERS aux termes d'une consultation menée par le bailleur ;
- Enfin, les crédits nécessaires à la poursuite des travaux de construction de la **Maison du tourisme**, pour un montant de **1 400 000 €** en dépenses et **372 520 €** de recettes prévisionnelles, dont la livraison est prévue au printemps 2013. Ce chantier intègre, entre autre, une démarche de suivi énergétique poussée reposant sur une instrumentation du bâtiment (mise en

place de capteurs dans les parois) et une valorisation du matériau chanvre dans le cadre de la réhabilitation du patrimoine bâti ancien, ouvrant ainsi la voie à :

- de nouvelles pistes de réflexion dans le cadre de la fiche n°5 de l'O.P.A.H. (promouvoir les travaux de rénovation thermique) ;
- la valorisation d'une filière courte d'approvisionnement et de recours à l'usage d'éco-matériaux conformément aux engagements pris par la Collectivité dans le cadre de son Agenda 21 ;
- la promotion du territoire et des savoirs faire locaux au travers du réseau Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire (A.N.V.P.H.) où la ville est adhérente.

Cette démarche s'appuie sur l'expertise reconnue de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (E.N.T.P.E.) et des chercheurs du Centre National de la Recherche Scientifique (C.N.R.S.) ainsi que sur le concours parallèle du Centre d'Etude Technique de l'Equipement (C.E.T.E.) dans le cadre de l'élaboration d'un guide énergétique consacré au bâti ancien troyen.

③ Action foncière et gestion du patrimoine communal (programmes annuels)

Ce programme annuel, qui s'élève pour 2012 à **410 200 €**, s'articule, outre le crédit affecté aux cautions locatives, autour :

- d'une provision pour acquisitions de terrains et/ou bâtiments dans le cadre notamment d'emplacements réservés figurant au PLU (**135 200 €**) ;
- de la réalisation de travaux d'amélioration et de grosses réparations sur le patrimoine dit non affecté et géré par le Service Patrimoine et Monuments Historiques (**121 000 €**) ;
- des travaux de démolition, principalement le long de l'axe Chomedey, d'immeubles vacants dont l'état ne permet pas d'envisager une valorisation autre (**150 000 €**).

④ Centre ancien – valorisation du patrimoine (subventions d'équipements versées)

43 % des subventions accordées au titre de l'OPAH 2004-2009 ont, à ce jour, donné lieu à versement.

Au sein de cette ligne, les travaux aidés au titre de cette **3^{ème} OPAH** se poursuivront donc tout au long de l'année 2012 et nécessitent une ultime provision de 200 000 €. Par ailleurs, 170 000 € sont fléchés pour amorcer la **4^{ème} OPAH** pour laquelle les premiers dossiers devraient être instruits dans le courant du second semestre 2012, représentant un budget total de **370 000 €**. Le calibrage financier de cette OPAH repose sur la réhabilitation d'environ 250 logements situés à l'intérieur du Bouchon de Champagne.

Parallèlement, **80 000 €** sont budgétés au titre du **régime des aides à la restauration accordées par la Ville**, indépendamment de toute OPAH.

Le soutien à la restauration immobilière, moteur de l'embellissement de la Cité, s'inscrit donc dans une très grande continuité à un moment où propriétaires bailleurs et propriétaires occupants ont plus que jamais besoin d'être soutenus dans leurs initiatives. Les conseils sur le plan architectural et le suivi-animation mis en place, qui pèsent sur la section de fonctionnement, concourent très largement à la réussite de cet accompagnement.

Politique de l'habitat – accompagnement des bailleurs et investisseurs

Si le PLH modifié est venu encadrer la politique d'habitat à l'échelle de l'Agglomération, la ville de Troyes se doit d'adapter régulièrement son PLU et d'ajuster les droits à construire sur son territoire mais aussi de corriger certaines déviations et/ou carences constatées qui pourraient à terme impacter l'identité des quartiers. L'année 2012 permettra de tirer les premiers enseignements de la **modification n° 3 du PLU** engagée courant 2011. L'accompagnement quotidien des investisseurs et promoteurs aura notamment permis de répondre au besoin exprimé en matière de **logements étudiants** avec une **livraison attendue sur 2012/2013 d'environ 200 nouveaux logements** dédiés. Le vieillissement de la population et le développement du concept de résidences services pour les seniors constituent un enjeu majeur pour les années à venir.

Il en va de même pour l'offre hôtelière à l'heure où Troyes suscite l'intérêt de touristes de plus en plus nombreux. Les **nouvelles formes d'habitat**, la **densité** sont aujourd'hui autant de sujets qui suscitent de véritables **débats publics** pour accompagner le changement tout en préservant le cadre de vie des quartiers. La matière est complexe et les positions le plus souvent tranchées, mais le nombre croissant de demandes d'explication enregistrées par les services instructeurs démontrent les attentes en la matière. A ce titre, il est prévu de renforcer tout au long de l'année la **communication autour des projets de construction dans les différents secteurs de la Ville**.

Projets urbains structurants

Parmi les **projets urbains structurants** peuvent être cités l'aménagement du **pôle d'échange Gare**, l'aménagement du **Parc des Moulins**, la reconversion **d'anciens sites industriels** (Vachette, Fra For, Guy de Bérac, etc.), le **projet commercial Bourse du Travail**. Si la Commission d'Urbanisme ne pilote pas nécessairement directement ces projets, elle est amenée à émettre des avis sur les orientations prises (validation des permis de construire, intégration des opérations dans le paysage urbain, cohérence d'ensemble à l'échelle communale...). Les Directions de l'Urbanisme, de l'Action Foncière et le Pôle Cadre de Vie et Développement Durable sont, à ce titre, très régulièrement sollicitées. Il convient par ailleurs de mener une veille et d'anticiper le lancement de tous nouveaux appels à projet de l'Etat (exemple éventuel acte 2 du Programme National de Rénovation Urbaine), pour que Troyes puisse continuer à profiter de l'apport financier de programmes nationaux.

C12 - REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - MAINTENANCE DES ESPACES PUBLICS	47 500		- 47 500
Maintenance voirie requalifiée	47 500		- 47 500
2 - OPERATIONS SPECIFIQUES DE REQUALIFICATION	6 862 815	2 238 970	- 4 623 845
Requalification des quais du Canal de la Haute Seine	1 755 330	718 900	- 1 036 430
Hôtel de Ville - places et rues connexes	3 650 000	1 400 150	- 2 249 850
Hôtel de Ville - Restauration de la façade	820 000	119 920	- 700 080
Bourse du Travail - restauration du bâtiment	637 485		- 637 485
TOTAUX GENERAUX	6 910 315	2 238 970	- 4 671 345

① Maintenance des espaces publics

En accompagnement des actions menées en matière d'urbanisme ou de voirie, le secteur Requalification des espaces publics présente un budget de maintenance à hauteur de **47 500 €** pour la maintenance de voirie requalifiée.

② Opérations spécifiques

- Une somme de **1 755 330 €** est inscrite au budget 2012 afin de poursuivre et finaliser les travaux de **requalification des Quais Dampierre et des Comtes de Champagne** engagés en 2011 ; et dans le prolongement de la rue Roger Salengro, un mail piétonnier végétalisé favorisant les promenades et la circulation des cyclistes. Quelques finitions seront donc réalisées sur les mois de janvier et février, avant l'exécution des lots serrurerie (passerelle) et fontainerie prévue jusqu'à la fin du mois de mars 2012. La réception de cette opération devrait intervenir au printemps 2012. Cette requalification inclut les travaux d'éclairage public, le revêtement qualitatif des trottoirs et des chaussées, le mobilier urbain, dans le respect de la charte en vigueur, et la création d'espaces verts. Ce projet s'inscrit hors pistes cyclables (240 000 €), ces dernières relevant d'une maîtrise d'ouvrage confiée à la Ville par le Grand Troyes. Compte tenu des recettes attendues des différents partenaires pour un montant de **718 900 €**, la charge nette s'établit à **1 036 430 €** en 2012.

Le coût total prévisionnel de cette opération de requalification s'établirait à 5 742 000 €, le montant total des subventions attendues étant de 2 233 900 €, soit une charge nette de 3 508 100 €. Déduction faite du FCTVA, la charge nette finale serait de 2 619 200 €.

- une somme de **3 650 000 €** est également inscrite en dépenses pour les travaux dans le cadre du démarrage de l'opération de **requalification de la place de l'Hôtel de Ville**. Ce projet s'intègre dans l'aménagement global du centre-ville. A la suite du lot attribué fin 2011 pour les travaux de VRD-aménagement de surfaces et la consultation en cours pour le lot espaces verts, la Ville procédera au lancement des lots suivants :

- deux lots de fontainerie, correspondant d'une part au génie civil nécessaire pour la création d'un local technique, des fondations du bassin et du revêtement de pierre, et d'autre part à la mise en œuvre du mécanisme hydraulique ;
- un lot serrurerie mobilier bois pour la construction du platelage bois le long de la fontaine, et la réalisation des passerelles de franchissement ;
- un lot kiosque afin de procéder à la construction d'un local destiné à accueillir un commerce au centre de la place.

Le coût total prévisionnel de cette opération est estimé à 6 000 000 €, le montant total des subventions attendues étant de 2 800 000 €, soit une charge nette de 3 200 000 €. Déduction faite du FCTVA, la charge nette finale serait de 2 271 080 €.

- Les travaux de restauration de la **façade de l'Hôtel de Ville** sont inscrits pour un montant de **820 000 €** en dépenses et **119 920 €** en recettes. Le coût total de cette opération est estimé à 1 490 000 € pour une recette attendue de 557 340 €, soit un reste à charge pour la Ville de 932 660 € et une charge nette finale de 701 980 € après déduction du FCTVA.
- L'achèvement du chantier de restauration de l'immeuble de la **Bourse du Travail**, pour un crédit de paiement sur 2012 de **637 485 €**, conduit parallèlement à la procédure de concession d'aménagement qui mènera à la reconversion du bâtiment en espace commercial. A travers cette opération de réhabilitation, la ville de Troyes a assuré la sauvegarde de ce lieu emblématique en l'adaptant à son usage futur. La charge nette finale de ce projet, estimé à 2 754 000 €, déduction faite du FCTVA s'établirait à environ 2 200 000 €.

13 – PREVENTION

B13 - PREVENTION

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2011			PROJET BUDGET 2012		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
PREVENTION	570 520		- 570 520	535 760		- 535 760
ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS	833 760	631 300	- 202 460	861 610	578 300	- 283 310
SEJOURS	189 350	100 300	- 89 050	183 670	124 300	- 59 370
FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS	80 280	44 640	- 35 640	177 160	147 000	- 30 160
TOTAUX	1 673 910	776 240	-897 670	1 758 200	849 600	-908 600
écart 2012 / 2011				84 290	73 360	-10 930
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>390 000</i>		<i>- 390 000</i>	<i>416 000</i>		<i>- 416 000</i>

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

❶ Prévention : 535 760 €

Cette ligne comprend essentiellement la contribution de la Ville au titre de la prévention spécialisée, sous forme de prise en charge des frais de personnel (éducateurs) et de subventions de fonctionnement afférentes.

L'évolution observée des crédits en dépenses résulte d'une part de la rénovation du cadre conventionnel de la prévention spécialisée ayant conduit notamment à la clarification des actions éligibles au financement au titre de ce chapitre et à la reprise du financement du poste éducatif de l'axe hébergement par les financeurs compétents (Conseil général de l'Aube et C.M.A.S.), ce poste étant financé à hauteur de 33,3% en 2011 représentant une dépense de 18 824 €. Elle s'explique d'autre part par le protocole transactionnel signé en 2011 avec l'A.A.S.E.A. qui comprenait une subvention exceptionnelle de 22 500 € au titre de 2010 et 2011, visant à accompagner sur la période la restructuration des actions associatives.

L'année 2012 sera consacrée à la stabilisation du dispositif Prévention Spécialisée de Rue.

❷ Accueils Collectifs de Mineurs : 861 610 €

Permettant l'accueil des 3 à 17 ans en temps extra-scolaire, l'offre des Accueils Collectifs de Mineurs municipaux sera renforcée grâce à l'ouverture d'un équipement supplémentaire dans le quartier des Sénardes. Implanté au cœur de la Maison de Quartier, ce nouvel A.C.M. accueillera les enfants de 3 à 12 ans, assurant ainsi tout à la fois une réponse aux besoins des familles actives du secteur et une offre de loisirs éducatifs. La continuité de l'offre d'accueil est renforcée par la création de « passerelles » entre les A.C.M. 3-12 ans et 10-17 ans, concourant à maintenir les pratiques d'activités de loisirs collectives organisées après l'entrée au collège. En contrepartie, la Ville devrait recevoir **578 300 €** de recettes de différents organismes dont la CAF et le Conseil Général.

C13 - PREVENTION

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS - MODERNISATION - SECURITE	7 415	1 740	- 5 675
Travaux de Sécurité - Programme annuel	1 100		- 1 100
Travaux de Modernisation - Programme annuel	6 315	1 740	- 4 575
2 - ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS - MATERIELS & MOBILIER	19 500	6 320	- 13 180
Matériels et mobilier	19 500	6 320	- 13 180
3 - FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS	14 800	6 100	- 8 700
Travaux de Sécurité - Programme annuel	800		- 800
Matériels et mobilier	10 000	2 100	- 7 900
Cautions locatives	4 000	4 000	
TOTAUX GENERAUX	41 715	14 160	- 27 555

③ Séjours : 183 670 €

Cette ligne de dépense permet l'acquisition de séjours auprès de différents prestataires dans le cadre d'un marché. Cette activité fait l'objet d'une évaluation dans le cadre du renouvellement du Contrat Enfance et Jeunesse. 124 300 € de recettes devraient contribuer au financement de cette ligne.

④ Résidence sociale - Foyer de Jeunes Travailleurs : 177 160 €

L'évolution de ce budget est liée à l'achèvement des travaux, l'établissement atteignant sa pleine capacité, soit 39 chambres au terme du premier trimestre. Les recettes attendues s'élèvent à **147 000 €**.

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

Le programme d'investissement pour 2012 comprend pour l'ensemble du secteur :

- des crédits d'**acquisition de matériels et mobiliers** :
 - A.C.M. (dont premier équipement ACM Sénardes)..... 19 500 €
 - Résidence sociale – Foyer de jeunes travailleurs 10 000 €
- des crédits de **travaux de maintenance, de modernisation et mise aux normes** :
 - A.C.M. 7 415 €
 - Résidence sociale – Foyer de jeunes travailleurs 800 €
- des crédits pour **cautions locatives** :..... 4 000 €

La Caisse d'Allocations Familiales de l'Aube apportera son soutien financier à ces investissements.

14 – COMMERCE, ARTISANAT

La présentation du Budget Primitif 2012 du secteur Commerce Artisanat intervient dans un contexte d'ensemble sensible qui a des conséquences sur l'appareil commercial et économique Troyen et Aubeois.

Ces tensions conjoncturelles, conjuguées à un environnement local concurrentiel, sont dans les faits déjà contrebattues par les divers programmes de requalification urbaine et de dynamisation de la Cité, initiés depuis 1995. Ils ont permis de limiter significativement les effets de déséquilibre et de concurrence exacerbée entre le centre-ville et une périphérie équipée en grandes surfaces commerciales et en centres de marques, à un niveau de densité qui reste exceptionnel en France.

C'est dans le cadre d'une attractivité renforcée, aux plans patrimonial et environnemental que s'inscrit, dès lors, la poursuite des actions de réaménagement et d'embellissement des espaces publics, notamment dans le secteur des quais de Seine. Tout au long de l'année 2011, l'ensemble des services municipaux et leurs partenaires se sont mobilisés pour réduire les sujétions occasionnées par les travaux aux usagers, accompagner au quotidien les commerçants et maintenir des flux de chalandise en engageant un programme diversifié d'animations.

De même et en perspective des prochains aménagements, la Ville s'est concertée avec ses partenaires et des représentants des commerçants pour convenir d'une dynamique de projets visant à amplifier les actions déjà mises en œuvre :

- Tout d'abord, au titre **d'une contribution soutenue à l'animation festive et événementielle de la Ville** ; cette démarche est engagée avec les commerçants pour élaborer en concertation le programme annuel d'animations et être associés dans des événementiels exceptionnels, au besoin avec l'aide de la Collectivité ;
- Ensuite et plus spécifiquement, en les soutenant collectivement dans le projet d'amélioration de l'offre commerciale au sein du **marché central des Halles**, en corolaire du plan de modernisation progressive de cette structure unique de commerces de proximité en centre-ville, sous gestion municipale depuis le début de l'année.

Parallèlement, la Ville poursuit son travail d'installation d'un **observatoire du tissu commercial troyen** afin de mieux cerner les évolutions des activités commerciales et artisanales, de leurs influences sur le tissu urbain comme de la commercialité des rues, particulièrement du centre-ville, et de mieux prendre en compte les attentes des consommateurs comme des professionnels. En lien avec les Chambres consulaires, les données recueillies par cet observatoire permettront d'analyser avec précision les évolutions des activités commerciales et artisanales sur ces dernières années.

B14 - COMMERCE ARTISANAT

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2011			PROJET BUDGET 2012		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
COMMERCE - ARTISANAT	100 580	294 000	193 420	110 800	339 500	228 700
GESTION DES HALLES	25 000	203 100	178 100	199 700	352 580	152 880
TOTAUX	125 580	497 100	371 520	310 500	692 080	381 580
écart 2012 / 2011				184 920	194 980	10 060
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>11 200</i>		<i>- 11 200</i>	<i>5 000</i>		<i>- 5 000</i>

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

① Commerce-Artisanat

Le budget prévisionnel de fonctionnement pour l'année 2012 est composé de **110 800 €** en dépenses et **339 500 €** en recettes.

Dans ce budget, une enveloppe de 95 000 € est destinée au programme d'animations commerciales de l'année 2012 avec le temps fort de la période de Noël.

Ce programme, élaboré avec les commerçants et déroulé tout au long de l'année, s'inscrira dans une logique d'accompagnement des travaux de requalification urbaine et de soutien des activités économiques, particulièrement en centre-ville. Il reprendra des manifestations déjà appréciées des Troyens et des commerçants comme la foire au jambon en avril, la foire aux fleurs en mai, la semaine du goût en octobre, la foire aux plantations en novembre ou encore les festivités de fin d'année.

Dans ce cadre, une réflexion est initiée en partenariat avec les représentants des professionnels et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Troyes et de l'Aube (C.C.I.T.A.) afin d'envisager des événementiels festifs et populaires innovants qui viendront étoffer cette offre et contribuer à la convivialité de la Cité et à sa fréquentation par de nombreux chaland et visiteurs.

Par ailleurs, une dotation de 10 000 € sera consacrée au soutien de projets associatifs spécifiquement dédiés à l'animation de quartiers commerçants comme des marchés couvert et de plein-air à l'instar, par exemple, de la traditionnelle Braderie Clemenceau-Pithou organisée en juin.

Évaluées à **339 500 €**, les recettes correspondent en majeure partie aux redevances d'occupation du domaine public (droits de terrasse et droits de place des marchés), complétées par des aides escomptées du FISAC au titre des projets d'animations de la Cité et d'accompagnement des activités commerciales initiées notamment avec la C.C.I.T.A. pour 35 000 €.

➊ Marché central des Halles

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 29 septembre dernier, l'année 2012 sera marquée par la reprise en gestion directe par la Ville du marché central des Halles, exercée depuis le 1^{er} janvier.

Cette évolution correspond à une volonté commune exprimée par la Ville et les commerçants occupant l'intérieur des Halles, de modifier les modalités de gestion des emplacements répartis sur 3 niveaux (parking+réserves, cases et mezzanine) et de refondre le mode de fonctionnement du bâtiment afin de créer un ensemble commercial cohérent et de tenir compte de l'évolution des besoins des commerçants et des usagers.

Ainsi, dans l'optique de moderniser et de redynamiser ce marché couvert incontournable du centre-ville, la Collectivité se positionne désormais comme interlocuteur unique des commerçants des Halles, en triple qualité de propriétaire du bâtiment, de gestionnaire des lieux au quotidien et de titulaire du pouvoir de police des halles, foires et marchés.

Ce premier budget de fonctionnement se décompose en **199 700 €** de dépenses et **352 580 €** de recettes principalement composées des droits d'occupation du Domaine Public et des récupérations des charges du bâtiment avancées par la Ville.

C14 - COMMERCE ET ARTISANAT

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<p>1 - MARCHES</p> <p>Halles de l'Hôtel de Ville - Travaux de modernisation (doté en reports : 230 000 €)</p>			
<p>2 - DIVERS</p> <p>Cautions</p>	<p>1 000</p> <p>1 000</p>	<p>1 000</p> <p>1 000</p>	
<p>TOTAUX GENERAUX</p>	<p>1 000</p>	<p>1 000</p>	

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

Si aucun crédit nouveau n'apparaît en section d'investissement, le programme d'investissements 2012 repose sur **230 000 €** de crédits reportés faisant suite au retard pris dans le cadre de la mise en compatibilité des deux centrales de mise en sécurité incendie (C.M.S.I.) existantes pour répondre à l'une des prescriptions majeures de la Sous-Commission Départementale de Sécurité (S.C.D.S.), une centrale unique étant requise. La consultation de maîtrise d'œuvre lancée en septembre 2011 sur le sujet, a en effet dû être déclarée sans suite, les candidats ayant émis des réserves sur le montant de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux. En conséquence, il a été décidé de s'attacher les conseils d'un A.M.O. (prestation estimée à 10 000 €) pour définir de manière plus précise le périmètre d'intervention du maître d'œuvre dont la désignation, après mise en concurrence n'interviendra de ce fait que dans le courant de l'année 2012 ce qui laisse augurer de travaux sur le S.S.I. début 2013 pour tenir compte des nécessaires délais d'études, de consultation et de mise au point. Le nom de l'A.M.O., chargé notamment d'expertiser le matériel en place et de proposer un schéma directeur de travaux, devrait être connu d'ici à la fin février 2012 (la principale difficulté est de déterminer si l'une des deux centrales peut absorber l'autre sans remettre en cause la totalité du système de mise en sécurité incendie du bâtiment halles considéré dans sa globalité : partie marchande, de laboratoires et parc de stationnement).

Parallèlement, à la clarification d'usage du niveau -1 affecté aux commerçants, il est en outre proposé de rénover entièrement les parties communes de ce niveau. Cette opération estimée à 170 000 € comprend, outre un dégrèvement et une préparation des supports, la mise en peinture des murs, sol et plafond à l'instar des travaux réalisés il y a quelques années sur le parking Hôtel de Ville. La rédaction du cahier des charges est d'ores et déjà en cours.

Enfin, comme suite aux prescriptions émises par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.), il est prévu de revoir les différentes issues de secours et notamment l'agencement du dégagement débouchant sur le parvis (une provision de 20 000 € est prévue à cet effet). Pour être complet, le remplacement d'éléments verriers du passage couvert situé à l'arrière des halles côté église Saint-Rémy est également prévu ainsi que divers travaux de peinture entrant dans le cadre de la section d'investissement, le tout pour un montant estimé de 30 000 €.

Suivant le calendrier et l'enchaînement des tâches visées ci-avant, les travaux de mise en conformité du S.S.I. donneront lieu à une proposition d'inscription au BP 2013.

**15 – SERVICES GENERAUX - FINANCES,
COMMANDE PUBLIQUE, PROTOCOLE**

B15 - SERVICES GENERAUX

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2011			PROJET BUDGET 2012		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
DIRECTION DES FINANCES	1 078 960	1 221 100	142 140	520 850	1 159 830	638 980
COLLECTE DES DECHETS	2 741 500	6 875 100	4 133 600	6 600 000	6 600 000	
AFFAIRES JURIDIQUES	238 790	135 000	- 103 790	231 100	50 000	- 181 100
CENTRE DE RESSOURCES D'INFORMATION	53 720	2 200	- 51 520	52 230	2 200	- 50 030
RESSOURCES HUMAINES ET ELUS	1 552 880	22 000	- 1 530 880	1 642 260	176 030	- 1 466 230
SYSTEMES D'INFORMATION - ARCHIVES	576 420	26 200	- 550 220	541 540	6 200	- 535 340
ADMINISTRATION GENERALE	1 103 560		- 1 103 560	1 222 480		- 1 222 480
LOGISTIQUE	541 560	13 000	- 528 560	417 430	20 000	- 397 430
FETES ET CEREMONIES	9 450	70 210	60 760	9 140	70 210	61 070
COMMUNICATION - PROTOCOLE	341 670		- 341 670	338 980	10 000	- 328 980
SOUS-TOTAUX	8 238 510	8 364 810	126 300	11 576 010	8 094 470	-3 481 540
REMUNERATIONS PERSONNEL PERMANENT	40 598 800	222 610	- 40 376 190	39 672 200	291 160	- 39 381 040
PRODUITS GLOBALISES (impôts et dotations)		62 069 800	62 069 800		64 808 310	64 808 310
TOTAUX	48 837 310	70 657 220	21 819 910	51 248 210	73 193 940	21 945 730
écart 2012 / 2011				2 410 900	2 536 720	125 820
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>432 590</i>		<i>-432 590</i>	<i>444 580</i>		<i>- 444 580</i>

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les **tableaux B15 et C15** regroupent les crédits des services dont l'activité n'est pas rattachée à un secteur fonctionnel en particulier mais à l'ensemble des services municipaux, compte tenu de leur nature transversale. Leur présentation conclut l'examen des budgets fonctionnels.

Concernant tout d'abord les **dépenses de fonctionnement (tableau B15)**, les besoins des services généraux (hors personnel permanent de tous les secteurs) s'élèvent à **11 576 010€** contre 8 238 510 € en 2011 en raison des changements de périmètres cités préalablement (notamment le transfert de la collecte des déchets ménagers).

❶ Finances

Le budget de **520 850 €** correspond essentiellement au financement de frais généraux des services (cotisations, frais de recouvrement, pertes sur créances irrécouvrables...). Les recettes attendues, à hauteur de **1 159 830 €** comprennent les remboursements du Grand Troyes relatifs aux conventions de service partagé dans le cadre de la collecte des déchets (lavage des bennes, fonctionnement du garage, fournitures du carburants, ...) ainsi que la part transversale du Contrat Enfance Jeunesse versée par la C.A.F.

❷ Collecte des déchets

Cette ligne permet d'individualiser dans la présentation l'impact tant en recettes qu'en dépenses du transfert de la fiscalité de la T.E.O.M. liée à celui de la collecte au Grand Troyes. A noter qu'en 2011, ne figure pas sur cette ligne la charge du personnel permanent qui se trouve englobée dans la ligne ci-dessous « rémunération personnel permanent ».

❸ Affaires juridiques

Le budget de la **Direction des Affaires Juridiques** demeure exclusivement un budget de fonctionnement marqué à titre majeur par des dépenses mécaniques. Le paiement des primes d'assurances des six lots du marché public afférent, constitue une part importante des dépenses totales, fixées à **231 100 €**, en légère diminution par rapport à l'exercice 2011.

Les frais d'annonces et d'insertion induits par les consultations de marchés publics, ainsi que le paiement des honoraires de l'ensemble des auxiliaires de Justice complètent la typologie de dépenses de la Direction.

Les autres décaissements sont limités, notamment le paiement des frais d'actes et de contentieux, liés aux actions en Justice pour lesquels des frais sont engagés par la Collectivité.

S'agissant des **recettes**, la baisse substantielle observée (**50 000 €** contre 135 000 € en 2011) s'explique par l'absence de recette exceptionnelle attendue suite à une décision de Justice ou à un règlement d'assurance, à la différence de 2011 où demeuraient exigibles des indemnités liées au contentieux de la piscine du Vouldy.

Les recettes prévisionnelles de l'exercice 2012 sont essentiellement constituées des remboursements des assureurs et des tiers dans le cadre des réclamations pré-contentieuses liées aux dommages occasionnés au domaine public communal ou au personnel municipal.

④ **Le Centre de Ressources et d'Information** (Documentation) maintiendra la qualité du service rendu aux services municipaux en matière d'information professionnelle et territoriale, grâce à une gestion rigoureuse des abonnements papier ou internet et des acquisitions d'ouvrages. La Communication Interne contribuera à la vivacité du lien entre les agents de la Collectivité, grâce aux gestes de bienvenue ou de reconnaissance envers les nouveaux arrivants et retraités, ainsi que la publication du « Vitamine » à destination de tous.

⑤ **Ressources humaines et élus** : cette ligne regroupe les dépenses de fonctionnement autres que celles portant sur la rémunération du personnel permanent (frais de formation, prestations d'action sociale, cotisation FIPH, annonces, médecine du travail...) ainsi que les indemnités et les frais de formation de l'ensemble élus composant le Conseil municipal ;

⑥ **Systèmes d'information** : le poste le plus important est le poste « télécommunications », représentant pour l'essentiel des abonnements (téléphonie fixe ou mobile, accès internet). Enfin, une autre part substantielle du budget (**275 000 €**) est consacrée à la maintenance pour l'ensemble des logiciels « métier » (Etat Civil, Finances, RH, Urbanisme...) ;

⑦ **Administration générale** : avec les transferts opérés en 2012, notamment celui de la gestion des Halles municipales, **842 330 €** devraient être consacrés cette année à l'entretien des locaux municipaux, dont l'essentiel est confié à des entreprises spécialisées sur marchés publics ;

⑧ **Logistique** : cette ligne, représentant une dépense de fonctionnement de **417 430 €**, comprend en particulier les charges de fonctionnement du garage municipal et notamment le poste « carburants et pièces détachées » ;

⑨ **Fêtes/cérémonies** : ce service gère les demandes de locaux et de matériels d'organismes publics/privés ou de particuliers. **9 140 €** sont inscrits en dépenses (hors personnel permanent et fluides notamment) contre **70 210 €** de recettes attendues ;

⑩ **Communication – Protocole** : cette ligne englobe non seulement les besoins de la direction de la communication ou du service protocole mais aussi ceux du service photothèque. Le budget global s'élève pour 2012 à **338 980 €**, en légère diminution par rapport à 2011 (341 670 €).

⑪ **Rémunération personnel permanent** : La masse salariale affiche pour l'année 2012 une baisse de **2,28 %** par rapport à l'exercice budgétaire précédent (**39 672 200 €** en 2012 contre 40 598 800 €), qu'il convient d'expliquer principalement par le transfert de 47 agents rémunérés sur le budget de la Ville, fonctionnaires et non titulaires, auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Troyes à compter du 1^{er} janvier 2012.

Cette diminution des dépenses en matière de personnel est cependant à pondérer par l'effet de 3 mesures :

- La reprise des personnels de droit privé (2 agents) du Groupement d'Intérêt Économique (G.I.E.) des Halles de l'hôtel de Ville au 1^{er} janvier 2012 dans le cadre de la gestion en régie directe par la ville de Troyes ;
- La régularisation de 5 agents relevant du Centre Municipal d'Action Sociale (C.M.A.S.) exerçant déjà en totalité pour le compte de la ville de Troyes au 1^{er} janvier 2012, ainsi que le redéploiement par voie de mutation de 6 autres agents C.M.A.S. suite à la fermeture de l'espace Baltet ; incidence budgétaire qui viendra en déduction de la subvention de cet établissement rattaché ;
- L'adhésion au premier trimestre 2012 à un contrat d'assurance pour la couverture des risques statutaires Accident du travail qui se matérialisera par un taux de cotisation assis sur la masse salariale des fonctionnaires titulaires et stagiaires.

Si l'on reste à périmètre constant (hors transfert et reprise des personnels), pour comparer au BP 2011, l'évolution des charges de personnel est limitée, conformément au Plan d'Action Municipale, à + 1% par rapport à l'exercice budgétaire précédent, notamment en raison de l'évolution normale des carrières (évolution du point indiciaire, effets des avancements d'échelons et de grades...) et des réformes statutaires annoncées en 2012 (poursuite de la refonte des échelles indiciaires en catégories B, réforme du supplément familial de traitement, évolution de la réglementation visant la participation financière de la collectivité à la protection sociale des agents territoriaux...).

Cette maîtrise des dépenses de personnel est possible grâce aux effets conjugués d'une gestion rigoureuse des effectifs (remplacement non systématique des agents absents, resserrement de l'encadrement...), d'un partage des ressources humaines dans le cadre de la mutualisation des services fonctionnels avec le C.M.A.S. et le Grand Troyes.

⑫ Les recettes de fonctionnement mentionnées également dans le tableau B15 comprennent principalement les produits dits globalisés qui s'élèvent cette année à **64 808 310 €** contre 62 069 800 € en 2011.

Ceux-ci comprennent notamment les produits fiscaux et les dotations de l'Etat, soit :

• le produit des contributions directes (compte 731) :	27 158 800 €
• les dotations de compensation et de solidarité versées par le Grand Troyes (comptes 732) :	9 500 000 €
• la dotation globale de fonctionnement y compris la DSUCS (comptes 741) :	20 387 300 €
• les diverses dotations et attributions de compensation versées par l'Etat ou CG10 (comptes 746, 748) :	3 535 980 €
• la taxe sur l'électricité (compte 7351) :	1 100 000 €
• les impôts sur les spectacles (compte 7363) :	50 000 €
• la taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière (compte 7381) :	1 300 000 €
• la taxe locale sur la publicité extérieure (compte 7368) :	180 000 €
• les taxes et produits divers (autres comptes 73) :	1 567 600 €
• les autres attributions et participations (compte 7488) :	28 630 €
•	

Au final, le montant total des recettes du secteur s'élève ainsi à **73 193 940€** contre 70 657 220 € en 2011, soit une hausse de 3,5%.

C15 - SERVICES GENERAUX

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - EQUIPEMENTS INFORMATIQUES - PROGRAMMES ANNUELS	284 000		- 284 000
Informatique - matériels	158 000		- 158 000
Informatique - logiciels	76 000		- 76 000
Informatique - réseaux - travaux	50 000		- 50 000
2 - MATERIELS ET MOBILIER	44 600		- 44 600
Equipement des services	18 000		- 18 000
Protocole - matériels	6 600		- 6 600
Fêtes et cérémonies - programme exceptionnel renouvellement mobilier et matériel	15 000		- 15 000
Reprographie - matériels et logiciels	5 000		- 5 000
3 - MOYENS GENERAUX	72 500		- 72 500
Matériel de transport	50 000		- 50 000
Grosses réparations	22 500		- 22 500
4 - ETUDES GLOBALISEES	87 170		87 170
Etudes	87 170		- 87 170
5 - RECETTES GLOBALISEES		13 450 000	13 450 000
Fonds de compensation de la TVA		2 100 000	2 100 000
Versement sur amendes de police		1 000 000	1 000 000
Taxe locale d'équipement		500 000	500 000
Cessions d'immobilisations		2 050 000	2 050 000
Programme d'emprunt		7 800 000	7 800 000
TOTAUX GENERAUX	488 270	13 450 000	12 961 730

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

❶ La section d'investissement détaillée au **tableau C15** comprend en premier lieu les équipements informatiques pour une somme de **284 000 €**, qui intègre la poursuite du plan de renouvellement du matériel informatique tout un maintenant les efforts sur le déploiement du réseau de fibres optiques de la ville de Troyes.

Les autres postes concernent l'acquisition de moyens matériels et mobiliers nécessaires, soit à l'équipement des services généraux de la Collectivité, soit à la mise à disposition par le Protocole ou le service Fêtes et Cérémonies (**44 600 €**), ainsi que les crédits destinés au renouvellement de véhicules et aux grosses réparations du parc automobile (**72 500 €**).

Enfin, un crédit d'études globalisées de **87 170 €** servira à alimenter les différents secteurs de la Collectivité ayant exprimé des besoins en matière d'études, et sera progressivement engagé sur 2012.

❷ Les ressources d'investissement rattachées aux services généraux contribuent à l'équilibre général du budget et s'élèvent à **13 450 000 €**, comprenant notamment :

- le fonds de compensation de la TVA assis sur les dépenses d'investissement de 2011 : 2 100 000 €
- le versement effectué par l'Etat au titre des amendes de police : 1 000 000 €
- la taxe locale d'équipement : 500 000 €
- le programme prévisionnel de cessions immobilières : 2 050 000 €
- et enfin, le programme d'emprunt globalisé : 7 800 000 €

Ainsi, se présentent les prévisions budgétaires afférentes aux besoins des services généraux pour l'exercice 2012.

EQUILIBRE GENERAL

D1 - BUDGET PRINCIPAL - MOUVEMENTS REELS

RECAPITULATION PAR COMMISSION

Montants exprimés en Euros

COMMISSIONS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
ANIMATION DE LA CITE, CULTURE, PATRIMOINE HISTORIQUE, ASSOCIATIONS, VIE ETUDIANTE	3 403 040	1 503 110	3 345 520	1 144 800
AFFAIRES SOCIALES	1 212 700	1 013 305	3 264 470	3 570 500
ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE	810 500	85 380	4 105 740	425 200
PROMOTION DE LA VILLE, TOURISME, POLITIQUE DES LABELS	76 000		925 420	61 000
DEPLACEMENTS URBAINS, CIRCULATION, VOIRIE, MAINTENANCE DES BATIMENTS	5 189 500	2 138 670	2 148 570	437 800
ENSEIGNEMENT, JEUNESSE, CONSEIL MUNICIPAL JEUNES	514 700	15 000	2 548 215	1 286 415
POLITIQUE DES QUARTIERS ET DE PROXIMITE, CONSEILS DE QUARTIERS	170 360	10 000	160 400	323 820
SPORTS ET LOISIRS	979 175	423 660	1 213 650	963 920
SECURITE, PROTECTION ET GESTION ANIMALE, STATIONNEMENT	35 000		558 160	139 000
ECONOMIE, EMPLOI, RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES	80 000		468 740	240 060
URBANISME, RENOUELEMENT URBAIN	2 357 500	376 520	681 940	860 230
REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS	6 910 315	2 238 970		
PREVENTION	41 715	14 160	1 758 200	849 600
COMMERCE, ARTISANAT	1 000	1 000	310 500	692 080
SERVICES GENERAUX	488 270	13 450 000	51 248 210	73 193 940
A - TOTAUX COMMISSIONS	22 269 775	21 269 775	72 737 735	84 188 365
B - CHARGE DE LA DETTE	8 100 000	179 990	2 580 000	49 380
C - TOTAUX BUDGET PRINCIPAL	30 369 775	21 449 765	75 317 735	84 237 745
D - RAPPEL INVESTISSEMENT			30 369 775	21 449 765
E - EQUILIBRE GENERAL			105 687 510	105 687 510
	<i>(Mouvements réels)</i>			

CALCUL DE L'AUTOFINANCEMENT	RAPPEL BP 2011		PROJET 2012	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	71 862 230	80 890 160	75 317 735	84 237 745
soit.....		9 027 930		8 920 010
déduction du remboursement net de la dette	8 237 430	209 500	8 100 000	179 990
soit.....	8 027 930		7 920 010	
soit AUTOFINANCEMENT NET		1 000 000		1 000 000

TABLEAU D1 – BUDGET PRINCIPAL – MOUVEMENTS REELS – Récapitulation par commission

Le **tableau D1** permet de décrire les conditions de formation de l'équilibre du Budget Principal en récapitulant l'ensemble des mouvements réels, tant en dépenses qu'en recettes. Concernant aussi bien l'investissement que le fonctionnement, ils reprennent l'ensemble des données chiffrées présentées précédemment.

La ventilation s'établit ainsi :

	2012			2011			Ecart 2012/2011		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	30 369 775	75 317 735	105 687 510	29 388 530	71 862 230	101 250 760	981 245	- 3 144 495	- 2 163 250
Recettes	21 449 765	84 237 745	105 687 510	20 360 600	80 890 160	101 250 760	1 089 165	- 3 252 415	2 163 250
Résultat	- 8 920 010	8 920 010	0	- 9 027 930	9 027 930	0	107 920	-107 920	0

Le résultat de fonctionnement attendu à fin 2012 est estimé à **8 920 010 €**, soit en baisse de 107 920 € par comparaison au Budget Primitif 2011.

Comme en 2011, les efforts entrepris par la Ville depuis plusieurs années pour maîtriser ses dépenses courantes et optimiser la recherche de recettes malgré le contexte financier actuel, trouvent une nouvelle fois leur traduction dans le budget présenté, le niveau de remboursement de la dette affiché s'accompagnant d'une capacité d'autofinancement maintenue à **1 000 000 €**.

D2 - BUDGET PRINCIPAL - AUTRES MOUVEMENTS COMPTABLES

Montants exprimés en Euros

NATURE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
1 - AU SEIN DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 682 000	5 682 000		
Emprunts assortis option de tirage	5 682 000	5 682 000		
2 - ENTRE SECTIONS	258 000	9 178 010	9 178 010	258 000
Charges à répartir	158 000	153 000	153 000	158 000
Travaux en régie	100 000			100 000
Amortissement de biens renouvelables		2 239 470	2 239 470	
Virement à la section d'investissement		6 785 540	6 785 540	
TOTAUX GENERAUX	5 940 000	14 860 010	9 178 010	258 000

TABLEAU D2 – BUDGET PRINCIPAL – AUTRES MOUVEMENTS COMPTABLES

Outre les mouvements réels qui viennent d'être examinés, le budget comporte diverses opérations d'ordre ou purement comptables décrites au présent **tableau D2**.

En premier lieu, les mouvements internes à la section d'investissement correspondent à une provision de **5 682 000 €** au titre des emprunts assortis d'une option de tirage, afin d'optimiser la gestion de trésorerie.

Les autres mouvements correspondent aux opérations d'ordre entre sections (fonctionnement/investissement) pour un montant total de **9 178 010 €** comprenant les charges à répartir, les travaux effectués en régie sur des interventions d'investissement, les dotations aux amortissements ainsi que le virement à la section d'investissement permettant d'assurer l'équilibre entre les deux sections pour un montant de **6 785 540 €**.

En définitive, ces mouvements comptables s'équilibrent en dépenses et en recettes à la somme de **15 118 010 €**.

D3 - EQUILIBRE GENERAL

Montants exprimés en Euros

LIBELLES	DEPENSES			RECETTES		
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
A - BUDGET PRINCIPAL						
1 - CHARGE DE LA DETTE	8 100 000	2 580 000	10 680 000	179 990	49 630	229 620
2 - MOUVEMENTS REELS	22 269 775	72 737 735	95 007 510	21 269 775	84 188 115	105 457 890
SOUS TOTAUX	30 369 775	75 317 735	105 687 510	21 449 765	84 237 745	105 687 510
3 - OPERATIONS D'ORDRE	5 940 000	9 178 010	15 118 010	14 860 010	258 000	15 118 010
TOTAUX BUDGET PRINCIPAL	36 309 775	84 495 745	120 805 520	36 309 775	84 495 745	120 805 520
B - BUDGETS ANNEXES (hors virement)						
1 - PATRIMOINE INDUSTRIEL	63 500	96 150	159 650	63 500	96 150	159 650
2 - STATIONNEMENT PAYANT	508 600	2 406 400	2 915 000	125 000	2 790 000	2 915 000
TOTAUX TOUS BUDGETS	36 881 875	86 998 295	123 880 170	36 498 275	87 381 895	123 880 170

TABLEAU D3 – EQUILIBRE GENERAL

Au terme de cet examen du projet de Budget pour l'exercice 2012, il convient de présenter l'équilibre général à partir des tableaux précédents auxquels il faut y ajouter les Budgets Annexes.

➤ **Pour le Budget Principal**, cet équilibre se présente ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Charge de la dette	10 680 000 €	229 620 €
Section d'investissement	22 269 775 €	21 269 775 €
Section de fonctionnement	72 737 735 €	84 188 115 €
Totaux mouvements réels	105 687 510 €	105 687 510 €
Opérations d'ordre et comptables	15 118 010 €	15 118 010 €
TOTAUX GENERAUX	120 805 520 €	120 805 520 €

➤ **Pour leur part, les budgets annexes** sont arrêtés à :

PATRIMOINE INDUSTRIEL	159 650 €	159 650 €
STATIONNEMENT	2 915 000 €	2 915 000 €

En conclusion, le total consolidé de tous les budgets s'élève à **123 880 170 €**.

Ainsi se présente le Budget Primitif pour l'exercice 2012 sur lequel il appartient au Conseil Municipal de se prononcer à travers diverses décisions soumises maintenant à votre approbation.